

PAGES

MANQUANTES

Réponse de Jean Rivard.

“ Merci, mon cher Gustave, de ton aimable épître, à laquelle je vais répondre tant bien que mal. Mais je dois avant tout repousser le reproche que tu m’adresses, de ne pas t’écrire assez souvent. N’ai-je pas fidèlement répondu à chacune de tes lettres ? D’ailleurs, en admettant que je t’aurais négligé sous ce rapport, n’aurais-je pas d’excellentes excuses à t’apporter ? De ton aveu même, tu as beaucoup plus de loisir que moi ; tu n’es pas un grave père de famille comme moi ; tes doigts ne sont pas roidis par le travail ; écrire est pour toi un amusement. Sois sûr d’une chose cependant : c’est que, malgré ce que tu pourrais appeler mon indifférence, il ne se passe pas de jour que je ne pense à toi ; dans mes entretiens avec notre ami Doucet, ton nom revient sans cesse. Quel bonheur, mon cher Gustave, si nous pouvions nous rapprocher un jour !

“ Quand je prends la plume pour t’écrire, tant de choses se présentent à mon esprit que je ne sais vraiment par où commencer. Le mieux pour moi, je crois, serait de me borner pour le moment à répondre aux questions que tu me poses et à te fournir les renseignements que tu désires sur mon exploitation rurale.

“ Quant aux résultats de mes travaux auxquels tu parais prendre un si vif intérêt, il me serait facile de t’en entretenir jusqu’à satiété ; mais je m’attacherai à quelques faits principaux qui te feront aisément deviner le reste.

“ J’espère qu’au moins tu ne me trouveras point par trop prolix ni trop minutieux, si je te résume, en quelques pages, l’histoire de mes opérations agricoles depuis cinq ans.

“ Mais je commencerai sans doute par faire naître sur tes lèvres le sourire de l’incrédulité en t’annonçant que les cinquante acres de forêt qui me restaient à déboiser, à l’époque de mon mariage, vont êtreensemencés l’année prochaine ?

“ Cinquante acres en cinq ans ! Quatre-vingt-cinq acres en sept ans ! Ne suis-je pas un terrible défricheur ?

“ C’est pourtant bien le cas.

“ Cela n’offrirait rien d’extraordinaire toutefois si je n’avais pas eu chaque année à mettre en culture tout ce qui avait été défriché durant les années précédentes, à le semer, herser, faucher, récolter, engranger ; si je n’avais pas eu à clôturer la plus grande partie du terrain défriché, à faire les perches et les piquets nécessaires à cet effet, opération qui demande un temps et un surcroit de main-d’œuvre considérables ; si je n’avais pas eu à construire la plus grande partie de mes bâtiments de ferme, étable, écurie, bergerie, porcherie, hangar et remise ; si je n’avais pas eu enfin au milieu de tout cela à m’occuper des affaires publiques, à administrer les biens de ma famille, et à surveiller en quelque sorte l’établissement de tout un village.

“ Mais j’ai fait encore une fois de nécessité vertu ; j’ai redoublé d’activité, je me suis multiplié pour faire face à tout à la fois.

“ As-tu déjà remarqué cela ? Un travail nous semble d'une exécution impossible ; qu'on soit forcé de l'entreprendre, on s'en acquitte à merveille.

“ Je me trouve donc aujourd'hui, cinq ans après mon mariage et sept ans après mon entrée dans la forêt, propriétaire de quatre-vingt-cinq acres de terre en culture ; une quinzaine d'acres sont déjà dépouillés de leurs souches, et le reste ne peut tarder à subir le même sort.

“ Si tu savais avec quel orgueil je porte mes regards sur cette vaste étendue de terre défrichée, devenue par mon travail la base solide de ma future indépendance !

“ Je me garderai bien de te donner, année par année, le résultat de mes récoltes, le tableau de mes recettes et de mes dépenses, cela t'ennuierait ; qu'il te suffise de savoir que les défrichements, clôtures, constructions et améliorations de toutes sortes effectués durant cette période l'ont été à même le surplus des revenus annuels de mon exploitation, et les vingt-cinq louis qui composaient la dot de ma femme.

“ A l'heure qu'il est je ne donnerais pas ma propriété pour mille louis, bien qu'il me reste beaucoup à faire pour l'embellir et en accroître la valeur.

“ L'amélioration la plus importante que j'ai pu effectuer depuis deux ou trois ans, celle que j'avais désirée avec le plus d'ardeur, ça été l'acquisition de quelques animaux des plus belles races connues, vaches, porcs, chevaux, moutons, qui se reproduisent rapidement sur ma ferme, et seront bientôt

pour moi, j'espère, une source de bien-être et de richesse.

“ Tu sais que j'ai toujours aimé les belles choses ; la vue d'un bel animal me rend fou et je résiste difficilement à la tentation de l'acheter.

“ Je n'assiste jamais à une exposition agricole sans y faire quelque acquisition de ce genre.

“ Ces diverses améliorations m'ont fait faire de grandes dépenses, il est vrai, mais tout ne s'est pas fait à la fois ; chaque chose a eu son temps, chaque année sa dépense. De cette manière, j'ai pu voir mon établissement s'accroître peu-à-peu, s'embellir, prospérer, sans être exposé jamais au plus petit embarras pécuniaire.

“ Le seul achat que j'aie eu à me reprocher un peu, c'est celui d'un magnifique cheval dont les formes sveltes, élégantes, la noble tête, la forte et gracieuse encolure m'avaient complètement séduit. Après beaucoup d'hésitation, j'avais fini par l'acheter à un prix relativement considérable. Je m'étais dit, pour justifier mon extravagance, que ce cheval servirait d'étalon reproducteur pour tout le canton de Bristol ; que par ce moyen je me rembourserais en partie de la somme qu'il m'avait coûté, sans compter qu'il contribuerait à renouveler en peu d'années les races de chevaux dégénérés possédés par la plupart des habitants du canton.

“ Mais j'eus le chagrin cette fois de n'être pas approuvé par ma Louise qui prétendit que j'aurais

dû attendre quelques années encore avant de faire une acquisition aussi coûteuse.

“ C’était la première fois que Louise me faisait une remarque de ce genre et je m’en souviendrai longtemps.

“ Sans vouloir me justifier tout-à-fait, je dois dire pourtant que *Lion* (c’est le nom de ce noble quadrupède) n’est pas sans avoir exercé quelque influence sur les destinées du canton.

“ Tu sais combien les cultivateurs canadiens raffolent des chevaux. C’est pour eux un sujet intarissable de conversation.

“ L’arrivée de *Lion* à Rivardville fut un des événements de l’année. Toute la population voulut le voir; pendant longtemps on ne parla que de *Lion*, et personne n’était plus populaire à dix lieues à la ronde.

“ Tu ne seras pas surpris d’entendre dire dans quelques années que les habitants du canton de Bristol et des environs possèdent une magnifique race de chevaux.

“ Je prends aussi occasion des nombreuses visites qui me sont faites pour inculquer dans l’esprit des cultivateurs quelques notions simples et pratiques sur l’agriculture, sur les meilleures races d’animaux, sur les ustensiles agricoles, et même sur l’importance des améliorations publiques, des institutions municipales et de l’éducation des enfants.

“ Sous ce dernier rapport, nous aurons à accomplir de grandes choses d’ici à quelque temps.

“ Quoiqu’il en soit cependant, et malgré tout le bien que *Lion* peut avoir fait dans le canton, je serai désormais en garde contre l’achat d’animaux de luxe, et je ne dévierai plus de la règle que je m’étais d’abord imposée de ne faire aucune dépense importante sans le consentement de ma femme.

“ Tu m’en fais dans ta lettre d’intéressants extraits de ton journal. Je pourrais t’en faire d’un tout autre genre, si je voulais ouvrir le cahier où je consigne régulièrement les faits, les observations ou simplement les idées qui peuvent m’être par la suite de quelque utilité.

“ Tu y verrais, par exemple, que tel jour j’ai fait l’acquisition d’une superbe vache Ayrshire, la meilleure pour le lait;—que tel autre jour ma bonne Caille m’a donné un magnifique veau du sexe masculin, produit d’un croisement avec la race Durham;—qu’à telle époque j’ai commencé à renouveler mes races de porcs et de moutons;—qu’à telle autre époque, j’ai engagé à mon service une personne au fait de la fabrication du fromage; enfin mille autres détails plus ou moins importants pour le cultivateur éclairé, mais dont le récit te ferait bâiller, toi, mon cher Gustave.

“ Mais je ne veux pas finir ma lettre sans répondre au moins un mot à l’autre question que tu me poses, et qui, je soupçonne entre nous, t’intéresse beaucoup plus que celles auxquelles je viens de satisfaire. Tu veux savoir de moi comment je me trouve de l’état du mariage, et si, après l’expérience que j’ai

pu acquérir jusqu'ici, je suis prêt à conseiller aux autres d'en faire autant que moi ?

“ Tout ce que je puis dire, mon cher, c'est que je ne voudrais pas, pour tout au monde, retourner à la vie de célibataire. Voilà bientôt cinq ans que j'ai contracté cet engagement irrévocable, et il me semble que ce n'est que d'hier. Si tu savais combien le temps passe vite lorsque l'on fait la route à deux ! On n'est pas toujours aussi gai que le premier jour des noces, mais on est aussi heureux, plus heureux peut-être. La tendresse qu'on éprouve l'un pour l'autre devient de jour en jour plus profonde, et lorsque, après quelques années de ménage, on se voit entouré de deux ou trois enfants, gages d'amour et de bonheur, on sent qu'on ne pourrait se séparer sans perdre une partie de soi-même.

“ Je te dirai donc, mon cher Gustave, que, suivant moi, le mariage tend à rendre l'homme meilleur, en développant les bons sentiments de sa nature, et que cela doit suffire pour rendre son bonheur plus complet.

“ Le rôle de la femme est peut-être moins facile ; sa nature nerveuse, impressionnable, la rend susceptible d'émotions douloureuses, de craintes exagérées ; la santé de ses enfants surtout la tourmente sans cesse ; mais en revanche elle goûte les joies ineffables de la maternité ; et à tout prendre, la mère de famille ne changerait pas sa position pour celle de la vieille fille ou celle de l'épouse sans enfant. Ainsi marie-toi, mon cher Gustave, aussitôt que tes

moyens te le permettront. Tu as un cœur sympathique, tu aimes la vie paisible, retirée, tu feras, j'en suis sûr un excellent mari, un bon père de famille.

“ Que je te plains de ne pouvoir te marier, lorsque tu n'as que cent louis par année ! Il est si facile d'être heureux à moins !

“ Quelque chose me dit cependant que cette jeune pensionnaire dont tu me parles avec tant d'admiration saura te captiver plus longtemps que ses devancières. Ne crains pas de m'ennuyer en m'entretenant des progrès de votre liaison. Malgré mes graves occupations, comme tu dis, je désire tant te voir heureux, que tout ce qui te concerne m'intéresse au plus haut degré.

“ Notre ami commun, le bon, l'aimable Octave Doucet fait des vœux pour ton bonheur. Ma femme aussi te salue.

“ Ton ami,

“ JEAN RIVARD.”



CHAPITRE IX

REVERS INATTENDU—JEAN RIVARD MAGISTRAT, ETC.—
SES VERTUS PUBLIQUES ET PRIVÉES.

Nous avons à consigner ici un événement qui a fait époque dans les annales de Rivardville. Peu de temps après la réception de la lettre qu'on vient de lire, Gustave Charmenil reçut du curé Doucet une autre lettre ainsi conçue :

“ MON CHER GUSTAVE,

“ J'ai pu me convaincre plus d'une fois par tes lettres à mon voisin Jean Rivard que les plaisirs et le bruit du monde ne te font pas oublier tes anciens amis. Je savais d'ailleurs par moi-même que les amis de collègue ne s'oublient jamais. Après neuf ans d'absence, tu es aussi présent à ma mémoire que si nous n'étions séparés que d'hier. Je t'avoue pourtant que je n'aurais pas entrepris de t'écrire le premier, si notre ami Jean Rivard ne m'eût prié instamment de le faire à sa place. Nous sommes si éloignés des grands centres, nos communications avec les villes sont encore si lentes que tu n'as sans doute pas appris le malheur qui est venu fondre sur notre paroisse, il y a environ

un mois. Après quatre semaines d'une chaleur tropicale, sans une seule goutte de pluie pour rafraîchir le sol, un incendie s'est déclaré dans les bois, à environ trois milles de notre village. Nous sommes encore sous le coup de la terreur produite par cet événement inattendu, dont personne n'a pu jusqu'ici expliquer l'origine.

“ C'était vers sept heures du soir. Une forte odeur de fumée se répandit dans l'atmosphère ; l'air devint suffocant ; on ne respirait qu'avec peine. Au bout d'une heure, nous crûmes apercevoir dans le lointain, à travers les ténèbres, comme la lueur blafarde d'un incendie. En effet, diverses personnes accoururent, tout effrayées, nous apportant la nouvelle que le feu était dans les bois. L'alarme se répandit, et toute la population fut bientôt sur pied. Presque aussitôt, les flammes apparurent au-dessus du faite des arbres : il y eut parmi nous un frémissement général. En moins de rien, l'incendie avait pris des proportions effrayantes ; tout le firmament était embrasé. Nous fûmes alors témoins d'un spectacle saisissant ; les flammes semblaient sortir des entrailles de la terre et s'avancer perpendiculairement sur une largeur de près d'un mille. Figure-toi une muraille de feu marchant au pas de course et balayant la forêt sur son passage. Un bruit sourd, profond, continu se faisait entendre, comme le roulement du tonnerre ou le bruit d'une mer en furie. A mesure que le feu se rapprochait de nous, ce bruit devenait plus terrible : des craquements sinistres se faisaient entendre. On

eût dit que les arbres, ne pouvant échapper aux étreintes du monstre, poussaient des cris de mort. Tu ne saurais te faire d'idée de l'horreur de cette scène. Les pauvres colons quittaient leurs cabanes et fuyaient devant l'incendie, chassant devant eux leurs animaux. Je me rappellerai toujours les figures éplorées des pauvres mères tenant leurs petits enfants serrés sur leur poitrine. C'était un spectacle à fendre le cœur.

“ En un clin d'œil, toute la population du canton était rassemblée au village. L'église était remplie de personnes de tout âge, de tout sexe, priant et pleurant, en même temps que le tocsin sonnait son glas lamentable. Hommes, femmes, enfants, vieillards, tous m'entouraient, me suppliant d'implorer pour eux la miséricorde de Dieu. Un instant, nous craignîmes pour la sûreté de l'église ; les flammes se portèrent tout-à-coup dans cette direction et menaçaient d'incendier l'édifice. Il y eut un cri d'horreur. Ce ne fut qu'en inondant la toiture qu'on parvint à conjurer le danger. La terreur était générale. Nous nous croyions à la fin du monde. Prie Dieu, mon cher Gustave, de n'être jamais témoin d'une pareille désolation.

“ Au milieu de toute cette confusion, Jean Rivard fut peut-être le seul qui ne perdit pas son sang-froid. En observant la marche du feu, il calcula qu'il ne dépasserait pas la petite rivière qui traversait son lot, et dont les bords se trouvaient complètement déboisés. Ses calculs cependant ne se vérifièrent qu'en partie :

car les moulins et l'établissement de perlasse, possédés moitié par lui, moitié par ses frères, et bâtis sur la rivière même, devinrent la proie de l'élément destructeur. Mais là s'arrêta sa fureur. Les flammes cherchant en vain de tous côtés les aliments nécessaires à leur faim dévorante, s'évanouirent peu à peu et semblèrent rentrer dans la terre d'où elles étaient sorties.

“ Toutes les maisons bâties au sud de la rivière, au nombre desquelles étaient celles de Jean Rivard et de Pierre Gagnon furent ainsi épargnées.

“ Nous restâmes assez longtemps comme suffoqués par la fumée ; mais le danger était passé. Un concert d'actions de grâce s'éleva de toutes les poitrines.

“ Les dégâts cependant étaient considérables. A part les bâtiments dont je viens de parler, plusieurs granges avaient été détruites, ainsi qu'une douzaine de cabanes de défricheurs bâties au bord de la clairière. Mais le plus grand dommage consistait dans la destruction des champs de grains nouvellement ensemencés, dont les tiges encore en herbe étaient brûlées ou séchées sur le sol. Un certain nombre de colons perdirent ainsi leur récolte et se trouvèrent absolument sans ressource. Jean Rivard, dont les champs étaient aussi à moitié dévastés, a vaillamment recommencé l'ensemencement de sa terre, et si les gelées ne surviennent pas plus tôt qu'à l'ordinaire, il espère réparer, au moins en partie, les torts qu'il a éprouvés.

“ Le magasin qu'il possède en commun avec son

frère Antoine n'a pas été atteint par l'incendie, mais la suspension forcée de son commerce par suite de ce malheur inattendu, la ruine de plusieurs colons qui lui étaient endettés, l'appauvrissement général de la paroisse constituent pour lui une perte considérable. Du reste, il n'a laissé échapper aucune plainte. Après avoir été jusqu'ici comme l'enfant gâté de la Providence, il est en quelque sorte disposé à remercier Dieu de lui avoir envoyé sa part de revers. Il semble s'oublier complètement pour ne songer qu'à secourir ses malheureux co-paroissiens.

“ Ce qu'il a fait dans cette circonstance, le zèle qu'il a montré, l'activité qu'il a déployée, personne ne l'oubliera. Grâce à ses démarches incessantes, et à l'assistance sympathique des habitants de Lacasseville et des environs, les maisons et les granges consumées par le feu sont déjà remplacées, les besoins les plus pressants ont été secourus, et nous avons l'assurance que personne ne souffrira longtemps des suites de notre catastrophe.

“ Jean Rivard et ses frères poursuivent activement le rétablissement de leurs fabriques. Notre ami prévoyant que l'hiver prochain sera rude à passer et que la misère pourra se faire sentir plus qu'à l'ordinaire dans un certain nombre de familles, a déjà de vastes projets en tête. Il se propose, entre autres, d'ériger une grande manufacture où se fabriqueront toute espèce d'articles en bois ; il prétend que ces objets, manufacturés à peu de frais, puisque nous avons la matière première sous la main, pourront s'exporter

avec avantage dans toutes les parties du Canada et même à l'étranger. J'ignore jusqu'à quel point il a raison, mais tu comprends que ce qui le pousse à cela, c'est le désir de procurer du travail aux nécessiteux et de répandre ainsi l'aisance dans la paroisse.

“ Personne n'est plus que lui disposé à secourir les pauvres, bien qu'il le fasse avec discernement, de peur d'encourager le vice et la fainéantise. S'il rencontre un mendiant, il s'informe minutieusement de son nom, de ses enfants, de sa résidence, et s'il voit que l'état de ce malheureux dépend du manque de travail, il s'efforce de lui en procurer ; si cet état est dû, comme c'est souvent le cas, à l'inconduite, à l'imprévoyance, à l'intempérance, il lui fait des remontrances fraternelles ou lui donne d'utiles conseils. Plus d'une famille autrefois dans l'indigence, faute de protection, s'est peu-à-peu relevée de son état d'abjection, et, à la grande surprise de tous, a fini par atteindre à une existence comparativement aisée, grâce à l'active sollicitude de Jean Rivard qui veillait sur elle, et l'encourageait au travail en lui faisant espérer des jours meilleurs.

“ Je voudrais être riche, dit-il souvent, afin de pouvoir offrir à tous les pauvres les moyens d'améliorer leur sort par le travail et l'industrie.

“ Procurer du travail à ceux qui n'en ont pas, tel est, répète-t-il sans cesse, le moyen le plus simple et le plus sûr de rendre l'aisance générale, et il consacre à cette œuvre philanthropique une partie de son temps et de son énergie.

“ Tu n’as pas d’idée de son zèle, de son désintéressement, de son dévouement patriotique. On pourrait dire, sans exagération, qu’il est dévoré de l’amour du bien public. Que d’heures, que de jours cette noble passion lui fait sacrifier de cœur-joie !

“ L’homme élevé au milieu d’une ville régulièrement administrée, pourvue de tous les établissements nécessaires aux opérations du commerce et de l’industrie, marchés, banques, bureaux de poste, assurances, aqueducs, gaz, télégraphes, fabriques de toutes sortes ; l’homme même qui a grandi au milieu d’une campagne depuis longtemps habitée, ayant son gouvernement local, ses institutions municipales et scolaires, son église et tout ce qui en dépend, son village avec ses hommes de profession, ses négociants, ses gens de métier ; l’homme, dis-je, qui a grandi au milieu de tout cela, qui a vu de tout temps cet arrangement social fonctionner tranquillement, régulièrement, ne sait pas tout ce qu’il a fallu d’efforts, d’énergie, de travail à ses prédécesseurs pour en asseoir les bases, pour élever l’une après l’autre toutes les diverses parties de ce bel édifice, et établir graduellement l’état de choses dont il est aujourd’hui témoin.

“ Les fondateurs de paroisses ou de villages au fond de nos forêts canadiennes ressemblent beaucoup aux fondateurs de colonies, excepté qu’ils n’ont pas à leur disposition les ressources pécuniaires et la puissance sociale dont disposent ordinairement ces derniers.

“ Notre ami Jean Rivard, par son titre de premier pionnier du canton, par le fait de sa supériorité d'intelligence et d'éducation, et aussi par le fait de son énergie et de sa grande activité mentale et physique, s'est trouvé naturellement être le chef, le directeur, l'organisateur de la nouvelle paroisse de Rivardville. Et on peut dire qu'il s'est montré jusqu'ici à la hauteur de sa tâche.

“ Il lui fallait toute l'énergie de la jeunesse, et le sentiment élevé du devoir pour ne pas reculer devant la responsabilité qu'il assumait sur sa tête.

“ Tu me demanderas sans doute comment il a pu s'emparer ainsi du gouvernement presque absolu de sa localité sans exciter des murmures, sans faire naître chez ceux qui l'entouraient cette jalousie, hélas ! si commune dans tous les pays, qui s'attaque au mérite, et ne peut souffrir de supériorité en aucun genre ? Cette bonne fortune de Jean Rivard s'explique peut-être par le fait qu'il a commencé, comme les plus humbles colons du canton, par se frayer un chemin dans la forêt et qu'il n'a conquis l'aisance dont il jouit que par son travail et son industrie. D'ailleurs, ses manières populaires et dépourvues d'affectation, sa politesse, son affabilité constante, la franchise qu'il met en toute chose, la libéralité dont il fait preuve dans ses transactions, sa charité pour les pauvres, son zèle pour tout ce qui concerne le bien d'autrui, un ton de conviction et de sincérité qu'il sait donner à chacune de ses paroles, tout enfin concourt à le faire aimer et estimer de ceux qui l'ap-

prochent. On se sent involontairement attiré vers lui. A part la petite coterie de Gendreau-le-Plai-deux, personne n'a encore songé sérieusement à combattre ses propositions.

“ On ne saurait non plus l'accuser d'ambition, car chaque fois qu'il s'agit de conférer un honneur à quelqu'un, Jean Rivard s'efface, pour le laisser tomber sur la tête d'un autre. Ce n'a été, par exemple, qu'après des instances réitérées, et à la prière des habitants du canton réunis en assemblée générale qu'il a consenti à accepter la charge de major de milice pour la paroisse de Rivardville.

“ Nous avons pu réussir aussi, il y a deux ans, à lui faire accepter la charge de juge de paix, conjointement avec le père Landry : mais il n'a consenti à être nommé à cette fonction importante qu'après une requête présentée au gouvernement et signée par le notaire (nous avons maintenant un notaire à Rivardville), par le médecin, par moi-même et par une grande majorité des habitants du canton.

“ Personne pourtant ne pouvait remplir cette charge plus habilement que lui ; il l'a prouvé par sa conduite et ses actes durant ces deux dernières années. Il est parfaitement au fait des lois qui régissent les campagnes, et il montre chaque jour dans l'accomplissement de ses fonctions de magistrat tout ce que peut faire de bien dans une localité un homme éclairé, animé d'intentions honnêtes, et dont le but principal est d'être utile à ses semblables. Il unit l'indulgence au respect de la loi. S'il survient quelque mésintel-

ligence entre les habitants, il est rare qu'il ne parvienne pas à les réconcilier. Suivant le besoin et les tempéraments, il fait appel au bon sens, à la douceur, quelquefois même à la crainte. Les querelles entre voisins, malheureusement trop communes dans nos campagnes, et souvent pour des causes frivoles ou ridicules, deviennent de jour en jour moins fréquentes à Rivardville, en dépit des efforts de Gendreau-le-Plaideux.

“ Voilà pour les vertus publiques de notre ami ; que puis-je te dire de ses vertus privées que tu ne saches déjà aussi bien que moi ?

“ Sa tendresse pour sa vieille mère, dont il ne parle qu'avec les signes de la plus vive émotion, son affection inaltérable pour ses frères, le bon exemple qu'il donne en sa double qualité de père et d'époux, suffiraient à lui assurer l'estime de ses concitoyens. Mais il possède encore d'autres précieuses qualités. Quoique doux et tolérant envers ceux qui professent une autre religion que la sienne, il n'en est pas moins très-ferme dans ses principes religieux. Il considère, avec raison, les études religieuses comme les plus dignes de l'intérêt d'un homme sérieux, et il y donne une attention toute particulière. Pour lui, la religion est la base principale du patriotisme. C'est un chrétien éclairé, pieux sans affectation, dont la foi éclate dans les bonnes œuvres qu'il accomplit chaque jour. Son exemple a plus d'influence sur la conduite de mes paroissiens que n'en ont les sermons que je prêche chaque dimanche.

“ Voilà bien des éloges de notre ami, n'est-ce pas ? et je suis sûr qu'il me garderait rancune toute sa vie s'il savait que je parle ainsi de lui : mais, en m'entretenant avec son plus intime confident, comment ne pas parler de l'abondance du cœur ?

“ Si ma lettre n'était pas déjà si longue, j'aurais mille questions à te faire sur toi-même. Comment prends-tu la vie maintenant ? Comment aimes-tu l'exercice de ta profession ? Ne t'y trouves-tu pas un peu dépaycé ? Es-tu un peu plus réconcilié qu'autrefois avec le monde et ses pompes ? Je sais en partie les combats que tu as eus à soutenir ; j'ai même tremblé quelquefois pour toi, car je connais tous les dangers de ce monde où tu vis. Pourquoi ne viendrais-tu pas t'établir auprès de nous ? Il nous faudrait un avocat pour dompter le père Gendreau, et le désarçonner complètement. Qu'en dis-tu, mon ami ? Le séjour de la campagne ne te sourit-il pas ? Tu aimais tant la belle nature autrefois ! Il est assez singulier, n'est-ce pas, qu'un curé sollicite un avocat de s'établir dans sa paroisse. Mais ce qui serait une calamité dans un cas peut devenir un avantage dans un autre. Il y a avocat et avocat. C'est parce que je te connais, mon ami, que je ne crains pas de t'avoir au milieu de nous. Je prie Dieu que ce jour ne soit pas éloigné. En attendant, je te transmets les meilleures amitiés de notre ami Jean Rivard, et te prie de me croire, mon cher Gustave,

“ Ton ami dévoué,

“ OCTAVE DOUCET, Ptre. Miss ”

En justice pour le curé de Rivardville, nous devons dire qu'une grande partie des éloges qu'il prodigue à son ami lui reviennent aussi de plein droit. Il évitait, il est vrai, de se mêler aux affaires extérieures qui ne requéraient pas sa présence ou sa coopération, mais tout ce qui touchait à la charité, au soulagement de la misère, au maintien de la bonne harmonie entre tous les membres de son troupeau trouvait en lui un ami actif et plein de zèle. C'est même d'après ses conseils que Jean Rivard se guidait dans la plupart de ses actes de charité ou de philanthropie.

Pendant plusieurs années consécutives, ils eurent occasion de parcourir, en compagnie l'un de l'autre, toute la paroisse de Rivardville. C'était pour la quête de l'Enfant Jésus que tous deux faisaient, l'un en sa qualité de curé, l'autre en sa qualité de marguillier.

Quelle touchante coutume que cette quête de l'Enfant Jésus ! C'est la visite annuelle du pasteur à chacune des familles qui composent son troupeau. Pas une n'est oubliée. La plus humble chaumière, aussi bien que la maison du riche, s'ouvre ce jour-là pour recevoir son curé. L'intérieur du logis brille de propreté ; les enfants ont été peignés et habillés pour l'occasion ; la mère, la grand'mère ont revêtu leur toilette du dimanche ; le grand-père a déposé temporairement sa pipe sur la corniche, et attend assis dans son fauteuil. Tous veulent être là pour marquer leur respect à celui qui leur enseigne les choses du ciel.

Octave Doucet et Jean Rivard profitaient de cette circonstance pour faire le recensement des pauvres et des infirmes de la paroisse, en s'enquérant autant que possible des causes de leur état. De cette manière ils pouvaient constater avec exactitude le nombre des nécessiteux, lequel à cette époque était heureusement fort restreint.

On n'y voyait guère que quelques veuves chargées d'enfants et une couple de vieillards trop faibles pour travailler.

On faisait en leur faveur, aux âmes charitables, un appel qui ne restait jamais sans écho.

Outre les charités secrètes que faisait notre jeune curé dont la main gauche ignorait le plus souvent ce que donnait la main droite, il exerçait encore ce qu'on pourrait appeler la charité du cœur. Il aimait les pauvres, et trouvait moyen de les consoler par des paroles affectueuses. Plein de sympathie pour leurs misères, il savait l'exprimer d'une manière touchante et vivement sentie. Le pauvre était en quelque sorte porté à bénir le malheur qui lui procurait ainsi la visite de son pasteur bien-aimé.

On a déjà vu aussi et on verra plus tard, que le curé de Rivardville prenait une part plus ou moins active à tout ce qui pouvait influencer directement ou indirectement sur le bien-être matériel de la paroisse.

CHAPITRE X

LE CITADIN.

Gustave Charmenil à Octave Doucet.

“ MON CHER AMI,

“ Oui, voilà bien neuf ans, n'est-ce pas, que nous ne nous sommes vus ? Mais comment dois-je m'exprimer ? Dois-je dire “ tu ” ou dois-je dire “ vous ” ? Je sais bien qu'autrefois nous étions d'intimes camarades ; mais depuis cette époque, Octave Doucet, le bon, le joyeux Octave Doucet est devenu prêtre, et non-seulement prêtre, mais missionnaire ; il s'est élevé tellement au-dessus de nous ses anciens condisciples, qu'à sa vue toute familiarité doit cesser pour faire place au respect, à la vénération. Mais, pardon, mon ami, je te vois déjà froncer le sourcil, je t'entends me demander grâce et me supplier de revenir au bon vieux temps. Revenons-y donc ; que puis-je faire de mieux que de m'élever un instant jusqu'à toi ? Oh ! les amis de collège ! avec quel bonheur on les revoit ! avec quel bonheur on reçoit quelques mots de leurs mains ! Si j'étais encore poète, je dirais que leurs lettres sont pour moi comme

la rosée du matin sur une terre aride. Oui, mon cher Octave, malgré les mille et une préoccupations qui m'ont assailli depuis notre séparation, il ne se passe pas de jour que je ne me reporte par la pensée dans la grande salle de récréation de notre beau collège de ***, au milieu de ces centaines de joyeux camarades qui crient, sautent, gambadent, tout entiers à leur joie, et sans souci du lendemain. Ces heureux souvenirs me reposent l'esprit.

“ Mais venons-en à ta lettre. Elle a produit sur moi un mélange de plaisir et de douleur. J'ai frémi d'épouvante à la seule description de l'incendie qui a ravagé votre canton. Quel terrible fléau ! La nouvelle du sinistre m'a d'autant plus affecté que ma correspondance avec le noble et vaillant pionnier de cette région m'avait initié en quelque sorte aux travaux et aux espérances des colons, et m'avait fait prendre à leurs succès un intérêt tout particulier. Quoique je n'aie jamais visité Rivardville, il me semble l'avoir vu naître et se développer. Ce que tu me dis de la conduite de notre ami ne me surprend nullement. Si cette calamité l'a affecté, sois sûr que ce n'est pas à cause de lui ; il a dû tout oublier, à la vue des misères qui s'offraient à ses yeux. Sensible, généreux, désintéressé, tel il a toujours été, tel il est encore. Avec deux hommes comme Jean Rivard et son ami Doucet, le digne curé de Rivardville (soit dit sans vouloir blesser la modestie de ce dernier) je ne doute pas que le canton de Bristol ne répare promptement l'échec qu'il vient d'essuyer.

“ Je connais assez l'énergie de Jean Rivard pour être sûr que ce contretemps, loin de l'abattre, ne fera que développer en lui de nouvelles ressources.

“ Le voilà déjà, d'après ce que tu me dis, revêtu de toutes les charges d'honneur, et en voie d'exercer la plus grande influence sur ses concitoyens. Quel beau rôle pour un cœur patriote comme le sien !

“ Je lui écris aujourd'hui même pour lui exprimer toute ma sympathie.

“ Répondons maintenant aux questions que tu me poses, puisque tu veux bien que je t'occupe de ma chétive individualité.

“ Tu sembles étonné de me voir exercer la profession d'avocat. J'en suis quelquefois étonné moi-même. Rien n'est aussi incompatible avec mon caractère que les contestations et les chicanes dont l'avocat se fait un moyen d'existence. Si j'étais riche, je ne demanderais pas mieux que d'exercer gratuitement les fonctions de conciliateur ; je sais qu'avec un peu de bonne volonté, on pourrait, dans beaucoup de circonstances, engager les parties contestantes à en venir à un compromis. Ces fonctions me plairaient assez, car j'aime l'étude de la loi. Ce qui m'ennuie souverainement, c'est la routine des affaires, ce sont les mille et une règles établies pour instruire et décider les contestations. Qu'on viole une de ces règles, et la meilleure cause est perdue ; on ruine peut-être son client, quand même on aurait la justice et toutes les raisons du monde de son côté. Cette responsabilité m'effraie souvent. Mais la par-

tie la plus ennuyeuse du métier, c'est sans contredit la nécessité de se faire payer. J'ai toujours eu une répugnance invincible à demander de l'argent à un homme. Cette répugnance est cause que je perds une partie de mes honoraires. Chaque fois que je pense à me faire payer, j'envie le sort du cultivateur qui, lui, ne tourmente personne, mais tire de la terre ses moyens d'existence. C'est bien là, à mon avis, la seule véritable indépendance.

“ Si j'avais à choisir, je préférerais certainement la vie rurale à toute autre. Cependant je dois dire que la vie du citadin ne me déplaît pas autant qu'autrefois. J'y trouve même certains charmes à côté des mille choses étranges qui froissent le cœur ou qui blessent le sens commun. Lorsqu'on est enthousiaste comme je le suis pour toutes les choses de l'esprit, pour les luttes de l'intelligence, pour les livres, pour les idées nouvelles et les découvertes dans le domaine des sciences et des arts ; lorsqu'on prend intérêt aux progrès matériels qui s'accomplissent autour de soi, au mouvement du commerce et de l'industrie, en un mot, à tout ce qui constitue ce qu'on appelle peut-être improprement la civilisation, la vie des grandes cités offre plus d'un attrait. Le contact avec les hommes éminents dans les divers états de la vie initie à une foule de connaissances en tous genres. Les grands travaux exécutés aux frais du public, canaux, chemins de fer, aqueducs, les grands édifices publics, églises, collèges, douanes, banques, hôtelleries ; les magasins splendides, les grandes

manufactures, et même les résidences particulières érigées suivant les règles de l'élégance et du bon goût, tout cela devient peu à peu un sujet de vif intérêt. On éprouve une jouissance involontaire en contemplant les merveilles des arts et de l'industrie. Mais une des choses qui ont le plus contribué à me rendre supportable le séjour de la ville, (tu vas probablement sourire en l'apprenant) c'est l'occasion fréquente que j'ai eu d'y entendre du chant et de la musique. Cela peut te sembler puéril ou excentrique ; mais tu dois te rappeler combien j'étais enthousiaste sous ce rapport. Je suis encore le même. La musique me transporte, et me fait oublier toutes les choses de la terre. Le beau chant produit sur moi le même effet. Et presque chaque jour je trouve l'occasion de satisfaire cette innocente passion. Si j'étais plus riche, je ne manquerais pas un seul concert. Musique vocale ou instrumentale, musique sacrée, musique militaire, musique de concert, tout est bon pour moi. Chant joyeux, comique, patriotique, grave, mélancolique, tout m'impressionne également. En entendant jouer ou chanter quelque artiste célèbre, j'ai souvent peine à retenir mes larmes ou les élans de mon enthousiasme. L'absence complète de musique et de chant serait l'une des plus grandes privations que je pusse endurer.

“ La vue des parcs, des jardins, des vergers, des parterres et des villas des environs de la cité forme aussi pour moi un des plus agréables délassements ; c'est généralement vers ces endroits pittoresques que

je porte mes pas, lorsque pour reposer mon esprit, je veux donner de l'exercice au corps.

“ C'est là le beau côté de la vie du citadin. Quant au revers de la médaille, j'avoue qu'il ne manque pas de traits saillants. Il y a d'abord le contraste frappant entre l'opulence et la misère. Quand je rencontre sur ma route de magnifiques carrosses traînés par des chevaux superbes, dont l'attelage éblouit les yeux ; quand je vois au fond des carrosses, étendues sur des coussins mollets, de grandes dames resplendissantes de fraîcheur, vêtues de tout ce que les boutiques offrent de plus riche et de plus élégant, je suis porté à m'écrier : c'est beau, c'est magnifique. Mais lorsqu'à la suite de ces équipages, j'aperçois quelque pauvre femme, à moitié vêtue des hardes de son mari, allant vendre par les maisons le lait qu'elle vient de traire et dont le produit doit servir à nourrir ses enfants ; quand je vois sur le trottoir à côté le vieillard au visage ridé, courbé sous le faix des années et de la misère, aller de porte en porte mendier un morceau de pain..... oh ! alors, tout plaisir disparaît pour faire place au sentiment de la pitié.

“ Ce matin je me suis levé avec le soleil ; la température invitait à sortir ; j'ai été avant mon déjeuner respirer le bon air frais du matin.

“ Parmi ceux que je rencontrai, les uns en costume d'ouvrier, et chargés de leurs outils, allaient commencer leur rude labeur de chaque jour ; parmi ceux-là quelques-uns paraissaient vigoureux, actifs, pleins de courage et de santé, tandis que la tristesse et le

découragement se lisaient sur la figure des autres ; une pâleur livide indiquait chez ces derniers quelque longue souffrance physique ou morale. Des femmes, des jeunes filles allaient entendre la basse messe à l'église la plus proche ; d'autres, moins favorisées du sort, venaient de dire adieu à leurs petits enfants pour aller gagner quelque part le pain nécessaire à leur subsistance. A côté de plusieurs de ces pauvres femmes, presque en haillons, au regard inquiet, à l'air défaillant, je vis passer tout-à-coup deux jeunes demoiselles à cheval, en longue amazone flottante, escortées de deux élégants cavaliers. Ce contraste m'affligea, et je rentrai chez moi tout rêveur et tout triste.

“ Et combien d'autres contrastes se présentent encore à la vue ! Combien de fois n'ai-je pas rencontré le prêtre, au maintien grave, à l'œil méditatif, suivi du matelot ivre, jurant, blasphémant et insultant les passants ! la sœur de charité, au regard baissé, allant porter des consolations aux affligés, côtoyée par la fille publique aux yeux lascifs, qui promène par la rue son déshonneur et son luxe insolent !

“ Si des grandes rues de la ville je veux descendre dans les faubourgs, de combien de misères ne suis-je pas témoin ! Des familles entières réduites à la dernière abjection par suite de la paresse, de l'intempérance ou de la débauche de leurs chefs, de pauvres enfants élevés au sein de la crapule, n'ayant jamais reçu des auteurs de leurs jours que les plus rudes traitements ou l'exemple de toutes les mauvaises pas-

sions ! Oh ! combien je bénis, en voyant ces choses, l'atmosphère épurée où vous avez le bonheur de vivre !

“ Le manque d'ouvrage est une source féconde de privations pour la classe laborieuse. Un grand nombre d'ouvriers aiment et recherchent le travail, et regardent l'oisiveté comme un malheur ; mais, hélas ! au moment où ils s'y attendent le moins, des entreprises sont arrêtées, de grands travaux sont suspendus, et des centaines de familles languissent dans la misère.

“ Ces contrastes affligeants n'existent pas chez vous. Si les grandes fortunes y sont inconnues, en revanche les grandes misères y sont rares. Le luxe du riche n'y insulte pas au dénuement du pauvre. Le misérable en haillons n'y est pas chaque jour ébloué par l'équipage de l'oisif opulent.

“ Tu te rappelles sans doute la réponse que fit un jour l'abbé Maury à quelqu'un qui lui demandait s'il n'avait pas une grande idée de lui-même : “ quand je me considère, dit-il, je sens que je ne suis rien, mais quand je me compare, c'est différent.” C'est absolument le contraire pour moi. Quand je compare notre vie à la vôtre, je suis accablé sous le poids de notre infériorité. Que sommes-nous, en effet, nous hommes du monde, esclaves de l'égoïsme et de la sensualité, qui passons nos années à courir après la fortune, les honneurs et les autres chimères de cette vie, que sommes-nous à côté de vous, héros de la civilisation, modèles de toutes les vertus, qui ne vivez que pour

faire le bien ? Nous ne sommes que des nains et vous êtes des géants.

“ Mais qui t'empêche, me diras-tu, de faire comme nous ? Mieux vaut tard que jamais. Oui, je le sais. mon ami ; mais, malgré mon désir de vivre auprès de vous, plusieurs raisons me forcent d'y renoncer pour le présent. D'abord, je ne pense pas, quoi que tu en dises, que votre localité soit assez importante pour y faire vivre un avocat. Et pour ce qui est de me faire défricheur à l'heure qu'il est, ma santé, mes forces musculaires ne me permettent pas d'y songer.

“ Entre nous soit dit, l'éducation physique est trop négligée dans nos collèges ; on y cultive avec beaucoup de soin les facultés morales et intellectuelles, mais on laisse le corps se développer comme il peut ; c'est là, à mon avis, une lacune regrettable. On devrait avoir dans chaque collège une salle de gymnastique, donner même des prix aux élèves distingués pour leur force ou leur adresse. Ce qui serait peut-être encore plus désirable, c'est, dans le voisinage du collège, l'établissement d'une petite ferme où les élèves s'exerceraient à la pratique de l'agriculture. Non-seulement par là ils acquerraient des connaissances utiles, mais ils développeraient leurs muscles et se mettraient en état de faire plus tard des agriculteurs effectifs. Mais c'est là un sujet trop vaste et trop important pour entreprendre de le traiter convenablement dans une lettre.

“ Je vois, en consultant ma montre, que j'ai passé toute ma soirée à t'écrire ; c'est à peine si je me

suis aperçu que le temps s'écoulait. Il me semble que j'aurais encore mille choses à te dire. Pourquoi ne continuerions-nous pas à correspondre de temps à autre ? Je m'engage à t'écrire volontiers chaque fois que tu me fouriras ainsi l'occasion de te répondre. En attendant, mon ami, je fais les vœux les plus sincères pour le prompt rétablissement de votre prospérité, et je me soustris

“ Ton ami dévoué,

“ GUSTAVE CHARMENIL.”

Cette lettre en enfermait une autre à l'adresse de Jean Rivard, dans laquelle le jeune avocat exprimait à son ami ses sentiments de sympathie et d'amitié chaleureuse.



CHAPITRE XI

EN AVANT ! JEAN RIVARD, MAIRE DE RIVARDVILLE.

Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science ; elles la mettent à la portée du peuple ; elles lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir.

TOCQUEVILLE.

Rivardville ne se ressentit pas longtemps du désastre qui l'avait frappé. On eût dit même que ce malheur avait donné une nouvelle impulsion au travail et à l'industrie de ses habitants. La paroisse grandissait, grandissait : chaque jour ajoutait à sa richesse, à sa population, au développement de ses ressources intérieures. Les belles et larges rues du village se bordèrent d'habitations ; les campagnes environnantes prirent un aspect d'aisance et de confort ; çà et là des maisons en pierre ou en brique, ou de jolis cottages en bois remplaçaient les huttes rustiques des premiers colons ; l'industrie se développa, le commerce, alimenté par elle et par le travail agricole, prit de jour en jour plus d'importance ; des échanges, des ventes de bien-fonds, des transactions commerciales se faisaient de temps à autre pour l'avantage des particuliers, et le notaire commença bientôt à s'enrichir des honoraires qu'il perce-

vait sur les contrats de diverses sortes qu'il avait à rédiger.

Mais avant d'aller plus loin nous avons deux faveurs à demander au lecteur : la première c'est de n'être pas trop particulier sur les dates, et de nous permettre de temps à autre quelques anachronismes ; il ne serait guère possible, dans un récit de ce genre, de suivre fidèlement l'ordre des temps, et de mettre chaque événement à sa place. Ce que nous demandons ensuite c'est qu'on n'exige pas de nous des détails minutieux. L'histoire d'une paroisse, à compter de l'époque de sa fondation, les travaux qu'elle nécessite, les embarras qu'elle rencontre, les revers qu'elle essuie, les institutions qu'elle adopte, les lois qu'elle établit, tout cela forme un sujet si vaste, si fécond, qu'on ne saurait songer à en faire une étude complète. Nous devons nous rappeler aussi ce qu'a dit un poète, que l'art d'ennuyer est l'art de tout dire, et nous borner aux traits les plus saillants de la vie et de l'œuvre de notre héros.

Nous profiterons de suite de la première de ces faveurs pour rapporter un fait qui aurait dû sans doute être mentionné plus tôt : nous voulons parler de l'établissement d'un bureau de poste au village de Rivardville. C'est en partie à cet événement que nous devons les communications plus fréquentes et plus longues échangées entre Jean Rivard et ses amis, dont nous venons de voir et dont nous verrons bientôt encore des échantillons.

L'établissement d'un bureau de poste était au nombre des améliorations publiques réclamées avec instance par Jean Rivard et ses amis.

Durant les trois premières années qui suivirent son mariage, pas moins de quatre requêtes, signées par tous les notables du canton, depuis le curé jusqu'au père Gendreau, avaient été adressées à cet effet au département général des postes. Mais soit oubli, soit indifférence, les requêtes étaient restées sans réponse.

Enfin, grâce à l'intervention active du représentant du comté et à celle du conseiller législatif de la division, le gouvernement finit par accorder cette insigne faveur.

La malle passa d'abord à Rivardville une fois par semaine, puis l'année suivante deux fois.

Quand la première nouvelle de cet événement parvint à Rivardville, elle y créa presque autant de sensation qu'en avait produit autrefois celle de la confection prochaine d'un grand chemin public à travers la forêt du canton de Bristol.

Jean Rivard surtout, ainsi que le curé, le notaire et le docteur en étaient transportés d'aise.

La poste ! la poste ! nous allons donc avoir la poste ! Telles étaient les premières paroles échangées entre tous ceux qui se rencontraient.

Mais un autre progrès, pour le moins aussi important, et sur lequel nous demanderons la permission

de nous arrêter un instant, ce fut l'établissement d'un gouvernement municipal régulier.

Jean Rivard était trop éclairé pour ne pas comprendre tout ce qu'une localité, formée ainsi en association, pouvait accomplir pour le bien public, avec un peu d'accord et de bonne volonté de la part de ses habitants.

Personne mieux que lui ne connaissait l'importance de bonnes voies de communication, de bons cours d'eau et de bons règlements pour une foule d'autres objets ; et tout cela ne pouvait s'obtenir qu'au moyen d'une organisation municipale.

Il aimait d'ailleurs ces réunions pacifiques où des hommes intelligents avisent ensemble aux moyens d'améliorer leur condition commune. Ce qu'un homme ne pourra faire seul, deux le feront, disait-il souvent pour faire comprendre toute la puissance de l'association.

Il va sans dire que Gendreau-le-Plaideux s'opposa de toutes ses forces à l'établissement d'un conseil municipal.

Ce n'était, suivant lui, qu'une machine à taxer.

Une fois le conseil établi, répétait-il sur tous les tons, on voudra entreprendre toutes sortes de travaux publics, on construira ou on réparera des chemins, des ponts, des fossés ; on fera des estimations, des recensements ; il faudra des secrétaires et d'autres employés salariés : et c'est le pauvre peuple qui paiera pour tout cela.

Malheureusement le mot de taxe effraie les per-

sonnes mêmes les mieux intentionnées. Trop souvent les démagogues s'en sont servis comme d'un épouvantail, ne prévoyant pas qu'ils arrêtaient par là les progrès en tous genres.

Jean Rivard expliqua le plus clairement qu'il put aux électeurs municipaux que le conseil ne serait pas une machine à taxer; qu'aucune amélioration publique ne serait entreprise si elle n'était avantageuse à la localité; qu'aucune dépense ne serait faite sans l'approbation des contribuables; que d'ailleurs les conseillers étant tous à la nomination du peuple, celui-ci pourrait toujours les remplacer, s'il n'en était pas satisfait.

Malgré cela, les idées de Jean Rivard n'étaient pas accueillies avec toute l'unanimité qu'il aurait désirée, et il dut, pour calmer la défiance suscitée par Gendreau-le-Plaideux, déclarer qu'il n'avait aucune objection à voir le père Gendreau lui-même faire partie du conseil municipal.

Cette concession mit fin au débat. Jean Rivard fut élu conseiller municipal, en compagnie du père Landry, de Gendreau-le-Plaideux, et de quatre autres des principaux citoyens de Rivardville.

A l'ouverture de la première séance du conseil, le père Landry proposa que Jean Rivard, premier pionnier du canton de Bristol, fut déclaré MAIRE de la paroisse de Rivardville.

Le père Landry accompagna sa proposition de paroles si flatteuses pour notre héros, que Gendreau-le-

Plaideux lui-même comprit que toute opposition serait inutile.

Jean Rivard était loin d'ambitionner cet honneur ; mais il comprenait que sa position de fortune n'exigeant plus de lui désormais un travail incessant, il ne pouvait convenablement refuser de consacrer une part de son temps à l'administration de la chose publique. Se tenir à l'écart eût été de l'égoïsme.

Il était d'ailleurs tellement supérieur à ses collègues tant sous le rapport de l'instruction générale que sous celui des connaissances locales et administratives, que la voix publique le désignait d'avance à cette charge importante.

Jean Rivard apporta dans l'administration des affaires municipales l'esprit d'ordre et de calcul qu'il mettait dans la gestion de ses affaires privées. S'agissait-il d'ouvrir un chemin, de faire construire un pont, d'en réparer un autre, de creuser une décharge, d'assécher un marécage, ou de toute autre amélioration publique, il pouvait dire, sans se tromper d'un chiffre, ce que coûterait l'entreprise.

Il se gardait bien cependant d'entraîner la municipalité dans des dépenses inutiles ou extravagantes. Avant d'entreprendre une amélioration quelconque, la proposition en était discutée ouvertement ; on en parlait à la porte de l'église ou dans la salle publique, de manière à en faire connaître la nature et les détails : les avantages en étaient expliqués avec toute la clarté possible ; et s'il devenait bien constaté, à la satisfaction de la plus grande partie des personnes inté-

ressées, que l'entreprise ajouterait à la valeur des propriétés, faciliterait les communications, ou donnerait un nouvel élan au travail et à l'industrie, alors le conseil se mettait à l'œuvre et prélevait la contribution nécessaire.

Ces sortes de contributions sont toujours impopulaires ; aussi Jean Rivard n'y avait-il recours que dans les circonstances extraordinaires, afin de ne pas rendre odieuses au peuple des institutions bonnes en elles-mêmes, et dont l'opération peut produire les plus magnifiques résultats, tant sous le rapport du bien-être matériel que sous celui de la diffusion des connaissances pratiques.

Qu'on n'aille pas croire cependant que tout se fit sans résistance. Non ; Jean Rivard eut à essayer plus d'une fois des contradictions, comme on le verra par une lettre que nous citons plus loin. D'ailleurs Gendreau-le-Plaideux était toujours là, prétendant que toutes les améliorations publiques coûtaient plus qu'elles ne rapportaient ; et chaque fois que Jean Rivard avait une mesure à proposer, fût-elle la plus nécessaire, la plus urgente, il y présentait toute espèce d'objections, excitait l'esprit des gens, et faisait contre son auteur des insinuations calomnieuses.

Jean Rivard désirant avant tout la prospérité de Rivardville et la bonne harmonie entre ses habitants, avait d'abord tenté auprès de cet adversaire acharné tous les moyens possibles de conciliation ; il lui avait exposé confidentiellement ses vues, ses projets, ses

motifs, espérant faire naître chez cet homme qui n'était pas dépourvu d'intelligence des idées d'ordre et le zèle du bien public.

Mais tout cela avait été en vain.

Le brave homme avait continué à faire de l'opposition en tout et partout, à tort et à travers, par des paroles et par des actes, remuant ciel et terre pour s'acquitter du rôle qu'il se croyait appelé à jouer sur la terre.

Un certain nombre de contribuables, surtout parmi les plus âgés, se laissaient guider aveuglément par le père Gendreau ; mais le grand nombre des habitants, pleins de confiance dans Jean Rivard, et assez intelligents d'ailleurs pour apprécier toute l'importance des mesures proposées, les adoptaient le plus souvent avec enthousiasme.

Ainsi appuyé, le jeune maire put effectuer en peu de temps des réformes importantes. Il réussit à faire abolir complètement l'ancien usage des corvées pour l'entretien des routes, clôtures, etc., cause d'une si grande perte de temps dans nos campagnes. Ces travaux furent donnés à l'entreprise.

On fit bientôt la même chose à l'égard de l'entretien des chemins d'hiver.

On fixa l'époque où le feu pourrait être mis dans les bois, afin de prévenir les incendies si désastreux dans les nouveaux établissements.

On fit des réglemens sévères à l'égard de la vente des liqueurs enivrantes.

En sa qualité de Maire, Jean Rivard donnait une

attention particulière à la salubrité publique. Il veillait à ce que les chemins et le voisinage des habitations fussent tenus dans un état de propreté irréprochable, à ce que les dépôts d'ordures fussent convertis en engrais et transportés au loin dans les champs.

Il sut aussi obtenir beaucoup des habitants de Rivardville en excitant leur émulation et en faisant appel à leurs sentiments d'honneur. Il leur citait, par exemple, les améliorations effectuées dans tel et tel canton du voisinage, puis il leur demandait si Rivardville n'en pouvait faire autant? "Sommes-nous en arrière des autres cantons, disait-il? Avons-nous moins d'énergie, d'intelligence ou d'esprit d'entreprise? Voulez-vous que le voyageur qui traversera notre paroisse aille publier partout que nos campagnes ont une apparence misérable, que nos clôtures sont délabrées, nos routes mal entretenues?"

C'est au moyen de considérations de cette nature qu'il réussit à faire naître chez la population agricole du canton un louable esprit de rivalité, et certains goûts de propreté et d'ornementation. Plus d'un habitant borda sa terre de jeunes arbres qui, plus tard, contribuèrent à embellir les routes tout en ajoutant à la valeur de la propriété.

Mais combien d'autres améliorations Jean Rivard n'eût pas accomplies, avec un peu plus d'expérience et de moyens pécuniaires,—et disons-le aussi, avec un peu plus d'esprit public et de bonne volonté de la part des contribuables!

CHAPITRE XII

GUSTAVE CHARMENIL À JEAN RIVARD.

Ce fut encore Octave Doucet qui apprit à Gustave Charmenil l'élection de Jean Rivard à la mairie de Rivardville. Il terminait sa lettre par les réflexions suivantes :

“ Certes, ceux qui ont eu occasion de suivre de près Jean Rivard ne doivent pas être surpris de l'influence qu'il exerce et de l'estime sans bornes dont il jouit. Pour moi, plus j'observe sa conduite et ses actes, plus il m'étonne, plus je l'admire. Je ne veux pas parler des qualités de son cœur que tu as sans doute déjà pu apprécier ; je parle de son jugement, de son merveilleux bon sens, de son activité sans égale. Il peut gérer les affaires de la paroisse, sans négliger les siennes. Peu d'hommes sont plus aptes à remplir les diverses charges nécessaires à la bonne administration d'une paroisse. Il a beaucoup lu et beaucoup étudié depuis qu'il a quitté le collège, et tu serais surpris de l'étendue de son savoir. Il possède, en outre, une connaissance intime du cultivateur canadien, de ses besoins, de ses goûts et des réformes à opérer dans sa conduite et son

genre de vie. Il a entrepris une croisade pacifique contre ce qu'il appelle les défauts d'éducation de ses compatriotes ; il voudrait en faire des citoyens éclairés, des agriculteurs actifs, industriels, intelligents. Il me confie ses projets de réforme, en sollicitant mon concours ; je ne demande pas mieux que de joindre mes faibles efforts aux siens dans le but d'obtenir un résultat si désirable ; mais la tâche n'est pas aussi facile qu'il semble le croire, et tout en admirant son zèle patriotique, je n'ai pas dans notre réussite la même confiance que lui.

“ Je ne me cache pas toutefois qu'en cette matière le moindre succès serait déjà un résultat méritoire.

.....
 A la réception de cette lettre, Gustave Charmenil s'empessa de féliciter son ami :

“ Je viens d'apprendre que tu es MAIRE de Rivardville. J'en ai tressailli de plaisir. Je laisse tout là pour t'écrire et te féliciter. A vrai dire pourtant, ce sont plutôt les électeurs de Rivardville que je devrais féliciter d'avoir eu le bon esprit d'élire un maire comme toi. Personne assurément n'était plus digne de cet honneur ; tu es le fondateur de Rivardville, tu devais en être le premier maire. Cette seule raison suffisait, sans compter toutes les autres.

“ Avec quel bonheur, mon ami, je te vois grandir de toutes manières ! Tes succès dans la vie ont quelque chose de merveilleux. Ne dirait-on pas que tu possèdes un talisman inconnu du vulgaire, que tu as dérobé aux fées leur baguette magique ? Car enfin,

combien d'autres sont entrés dans la même carrière que toi, dans les mêmes conditions, avec les mêmes espérances, et n'y ont recueilli qu'embarras et dégoûts ! Combien passent toute leur vie à tourmenter le sol pour n'y moissonner que misère et déceptions.

“ Il semble qu'un bon génie t'ai pris par la main pour te guider dans un sentier semé de fleurs. Entré dans ta carrière de défricheur, avec un capital de cinquante louis, te voilà déjà comparativement riche ; tu le deviendras davantage chaque année. Tu n'as jamais ambitionné les honneurs, et cependant tu vas devenir un homme marquant. Tu es déjà le roi de ta localité. Qui sait si tu ne deviendras pas plus tard membre du parlement ? Oh ! si jamais tu te présentes, mon cher Jean, je veux aller dans ton comté haranguer les électeurs ; tu verras si je m'y entends à faire une élection. En attendant, voici une faveur spéciale que je sollicite de toi : quand tu n'auras rien de mieux à faire, écris-moi donc une longue lettre, comme tu m'en écrivais autrefois, dans laquelle tu me feras connaître minutieusement tous les secrets de ta prospérité. Tu sais que Montesquieu a fait un livre sur les *Causes de la grandeur des Romains* ; eh bien ! je voudrais en faire un, à mon tour, sur les *Causes de la grandeur de Jean Rivard*. Pour cela, il faut que tu mettes toute modestie de côté, et que tu me fasses le confident de tes secrets les plus intimes.

“ Ta dernière lettre m'en dit bien quelque chose, mais cela ne suffit pas.

“ J’ai déjà entendu dire que ton ancienne fille Françoise te regardait un peu comme sorcier. J’aimerais à savoir jusqu’à quel point elle a raison.

.....
 Il est un autre sujet sur lequel il était difficile à notre jeune avocat de ne pas dire un mot. Aussi profite-t-il de l’occasion pour faire de nouvelles confidences à son ami :

“ Il faut que je réponde maintenant à quelques points de ta dernière lettre.

“ Tu me fais du mariage une peinture admirable ; je ne pouvais m’attendre à autre chose de ta part. Quand on a le bonheur d’avoir une femme comme la tienne, on est naturellement porté à s’apitoyer sur le sort des célibataires. En me conseillant de me marier, mon cher Jean, ta voix n’est pas la voix qui crie dans le désert ; tu sais déjà que je ne suis pas sourd sur ce chapitre.

“ Mais plus je connais le monde, plus j’hésite, plus je suis effrayé. Tu n’as jamais eu l’occasion de faire la comparaison entre la vie rurale et celle de nos cités. Tu n’as pas eu besoin d’être riche, toi, pour te marier ; la personne que tu as épousée, loin d’augmenter le chiffre de ton budget, est devenue pour toi, grâce à son genre d’éducation et à ses habitudes de travail, une associée, une aide, une véritable compagne. Mais dans nos villes c’est bien différent : les jeunes filles que nous appelons des demoiselles bien élevées, c’est-à-dire celles qui ont reçu une éducation de couvent, qui savent toucher le piano, chan-

ter, broder, danser, ne peuvent songer à se marier qu'à un homme possédant plusieurs centaines de louis de revenu annuel. Elles seraient malheureuses sans cela. Il est vrai qu'elles sont pauvres elles-mêmes, puisqu'elles n'ont généralement pour dot que leurs vertus, leurs grâces, leur amabilité ; mais elles ont été élevées dans le luxe et l'oisiveté, et elles veulent continuer à vivre ainsi ; cela est tout naturel. Il faut qu'elles puissent se toiletter, recevoir, fréquenter le monde et les spectacles. Ce n'est pas leur faute s'il en est ainsi, c'est la faute de leur éducation, ou plutôt celle des habitudes et des exigences de la société dont elles font partie. Mais toutes ces exigences occasionnent des dépenses dont le jeune homme à marier s'épouvante avec raison. Ce sont ces mêmes exigences, portées à l'excès, qui font que dans la vieille Europe un si grand nombre de jeunes gens préfèrent vivre dans le célibat et le libertinage que de se choisir une compagne pour la vie. Une femme légitime est un objet de luxe, un joyau de prix dont les riches seuls peuvent ambitionner la possession.

“ On peut à peine aujourd'hui apercevoir une différence dans le degré de fortune des citoyens. Le jeune commis de bureau, dont le revenu ne dépasse pas deux ou trois cents louis par an veut paraître aussi riche que le fonctionnaire qui en a six cents ; sa table est aussi abondamment pourvue ; il a, comme lui, les meilleurs vins, la vaisselle la plus coûteuse ; la toilette de sa femme ne le cède en rien

à celle de l'autre, leurs enfants sont parés avec le même luxe extravagant. Et pourquoi y aurait-il une différence? Ne voient-ils pas la même société? Ne sont-ils pas journellement en contact avec les mêmes personnes? Comment une jeune et jolie femme pourrait-elle se résigner à vivre dans la retraite, lorsqu'elle a déjà eu l'honneur de danser avec l'aimable colonel V***, avec le beau monsieur T***, de recevoir des compliments de l'élégant et galant M. N***? C'est à en faire tourner la tête aux moins étourdies. Aussi le jeune couple ne fera-t-il halte sur cette route périlleuse que lorsque le mari ne pourra plus cacher à sa belle et chère moitié qu'il a trois ou quatre poursuites sur les bras, que leurs meubles vont être saisis et vendus, s'il ne trouve immédiatement cinquante louis à emprunter.

“ Je te ferai grâce de ce qui se passe alors assez souvent entre lui et les usuriers.

“ Quand les cultivateurs viennent à la ville vendre leurs denrées ou acheter les choses nécessaires à leur vie simple et modeste, ils ne se doutent guère qu'un certain nombre de ceux qu'ils rencontrent, et qui quelquefois les traitent avec arrogance, sont au fond beaucoup moins riches qu'eux. A les voir si prétentieusement vêtus, bottes luisantes, pantalon collant, chapeau de soie, veste et habit de la coupe des premiers tailleurs de la ville, montre et chaîne d'or, épinglette et boutons d'or, ils les prendraient pour de petits Crésus. Ils croiraient à peine celui qui leur dirait que plusieurs de ces milords ne sont pas même

propriétaires de ce qu'ils portent sur leur corps, qu'ils doivent leurs hardes à leur tailleur, leurs bottes au cordonnier, leurs bijoux à l'orfèvre, et que jamais probablement ils ne seront en état de les payer. On en a vu sortir ainsi de leur maison le matin, et s'arrêter en passant chez un ami pour emprunter la somme nécessaire à l'achat du diner.

“ Il existe dans les classes élevées de la société de nos villes une somme de gêne et d'embarras dont tu n'as pas d'idée. Chez elles, la vanité étouffe le sens commun ; la maxime, “ vivons bien tandis que nous vivons, ” l'emporte sur toutes les autres. Des hommes fiers, hautains, aristocrates, ne craignent pas de laisser leurs femmes et leurs enfants à la charge du public, après avoir eux-mêmes vécu dans l'opulence.

“ A ce propos, il faut que je te raconte un fait qui m'a vivement impressionné. Tu as peut-être lu dernièrement sur les journaux la mort de M. X***. J'avais eu des rapports assez intimes avec lui depuis quelques années ; il s'était toujours montré fort bienveillant à mon égard, et lorsque j'appris sa maladie, je m'empressai de le visiter. Son mal provenait en grande partie de tourments d'esprit, d'inquiétudes causées par de folles spéculations sur les propriétés foncières. Il ne pouvait s'empêcher d'exprimer tout haut des regrets que, dans son état de santé, il eût cachés avec le plus grand soin.

“ Voyez, me dit-il, d'une voix qui s'éteignait et me faisait monter les larmes aux yeux, voyez ce que c'est que cette vie du monde ! J'ai vécu dans l'opu-

lence, j'ai eu beaucoup d'amis, j'ai mené grand train, et je vais en mourant laisser mes enfants non-seulement sans fortune, mais dans le besoin et les dettes. J'ai joué ce qu'on appelle un rôle important dans le monde, j'ai occupé une position élevée, j'ai gagné des milliers de louis, ma maison, meublée magnifiquement, était ouverte à la jeunesse qui voulait s'amuser, ma femme et mes filles n'épargnaient rien pour paraître et briller. Mais qu'y a-t-il de sérieux dans tout cela? Quel bien ai-je fait? La vie d'une créature raisonnable doit-elle avoir un but aussi futile?

“ C'est en exprimant de tels regrets qu'il vit approcher son dernier moment. Le lendemain, il expirait dans mes bras.

“ J'étais là, seul, avec la famille. Pas un de ses anciens amis, de ceux qu'il invitait chaque jour à ses fêtes, ne se trouvait à son chevet.

“ Et dire, mon cher ami, que cette vie est celle d'un grand nombre, dans cette classe qu'on appelle la classe bien élevée! Tout le produit de leur travail passe en frais de réception, de toilette ou d'ameublement.

“ Tu me diras : mais ne sont-ils pas libres d'agir autrement? Quelle loi les empêche d'employer leur temps et leur argent d'une manière plus rationnelle? Aucune, sans doute; mais la société exerce sur ses membres une espèce de pression à laquelle ils ne peuvent échapper. Celui qui se conduit autrement que la classe à laquelle il appartient est aussitôt mon-

tré du doigt. Chose étrange ! l'homme d'ordre, l'homme de bon sens qui prendra soin d'appliquer une partie de son revenu à des objets utiles, passera souvent pour mesquin, tandis que le bon vivant qui dissipera son revenu et le revenu d'autrui dans la satisfaction égoïste de ses appétits grossiers, sera considéré comme un homme libéral et généreux. Ainsi le veut une société fondée sur l'égoïsme et la vanité.

“ Mais il faut dire pourtant que cette conduite extravagante n'est pas générale, et que bon nombre de familles pourraient offrir un agréable contraste avec celles dont je viens de parler. Je pourrais te citer, entre autres, la famille de la jeune pensionnaire dont il a été question dans ma dernière lettre, qui me parait être un modèle de bonne administration. J'y suis devenu presque intime, et j'ai pu admirer le bon ordre qui règne dans la maison, la méthode qui préside à toute chose, et la constante harmonie qui existe entre tous les membres de la famille. Sans être dans l'opulence, on peut dire qu'ils vivent dans l'aisance et le confort, grâce à l'esprit de conduite et d'économie de celle qui dirige la maison. L'intérieur de leur demeure présente un singulier mélange d'élégance et de simplicité. Un goût exquis se fait remarquer dans le choix et la disposition de l'ameublement. Point de faste inutile, point de folle dépense. La maîtresse de la maison connaît la somme dont elle peut disposer, et elle se garde bien de dépasser son budget. Du reste, elle peut, à la fin de

l'année, rendre un compte fidèle de son administration. Chaque sou dépensé est indiqué dans un petit registre soigneusement tenu. Elle sait ce qu'ont coûté la nourriture, la toilette, la domesticité, l'éclairage, le chauffage, les souscriptions, charités, etc. De cette manière la dépense n'excède jamais le revenu. On ne s'endette jamais. Au contraire, une petite somme est chaque année mise de côté pour les jours de la vieillesse, ou pour aider à l'établissement des enfants.

“ Malgré ta dignité de maire, de juge de paix, de major de milice, de père de famille, etc., il faut pourtant bien que je te dise un mot des progrès de ma dernière liaison. Tu as été mon confident avant de cumuler toutes les charges importantes que tu remplis aujourd'hui, tu ne saurais convenablement te démettre de ce premier emploi. Je sais pourtant que je m'expose à perdre la bonne opinion que tu pouvais avoir de moi ; je vais être à tes yeux un inconstant, un esprit volage, un grand enfant en un mot. Mais, mon cher ami, si tu connaissais bien la vie et la destinée des gens de mon état, tu verrais que ma conduite, après tout, n'a rien de fort étrange. Quand on ne peut se marier avant l'âge de trente ans, l'inconstance devient pour ainsi dire une nécessité de l'existence. La jeune fille qu'on aime à vingt ans, ne peut rester jeune indéfiniment ; on ne saurait exiger qu'elle vieillisse dans l'attente, que sa beauté se fane, qu'elle nourrisse pendant de longues années un sentiment dont la conséquence peut devenir pour elle

un célibat forcé. En supposant qu'elle le voulût, ses parents y mettraient bon ordre. Elle en épouse un autre. Elle remplit fidèlement ses devoirs d'épouse et de mère. Le jeune homme, qui l'aima d'abord, se sent oublié, guérit peu à peu, et porte ses vues ailleurs.

“ Après ce petit exorde, laisse-moi, mon bon ami, t'entretenir un peu de ma jeune pensionnaire. Je suis accueilli dans sa famille avec tous les égards possibles. Ma petite amie, que j'appellerai Antonine, est l'aînée de trois sœurs, dont la dernière est encore au couvent. Elle-même me parut d'abord regretter d'en être sortie ; elle ne parlait qu'avec émotion des bonnes dames directrices et des petites amies qu'elle y avait laissées. Cet ennui cependant s'est dissipé peu à peu, grâce à l'ardeur avec laquelle elle s'est livrée à tous les travaux domestiques qui conviennent à son sexe, et dont la connaissance pratique formait comme le complément de son éducation de couvent. Sa mère, qui me paraît être une femme supérieure, et parfaitement au fait des devoirs de son état, l'instruit de tout ce qui concerne la tenue d'une maison. Elle lui fait faire ce qu'elle appelle l'apprentissage de sa profession. A l'heure qu'il est, Antonine et sa sœur remplissent, chacune à son tour, les devoirs de maîtresse de maison, veillant à la propreté générale et à tous les détails du ménage, surveillant la cuisine, commandant les domestiques, et mettant elles-mêmes la main à l'œuvre lorsqu'il en est besoin. Elles s'acquittent de ces devoirs sans

confusion, sans murmure, avec une sorte d'enjouement. Il m'est arrivé d'entrer une fois sans être annoncé et d'apercevoir Antonine vêtue en négligé, occupée à essuyer les meubles du salon. Elle était charmante à voir. Elle rougit légèrement, non de honte d'être surprise faisant un travail domestique—elle a trop d'esprit pour cela—mais sans doute parce qu'elle ne m'attendait pas, et peut-être aussi parce qu'elle lisait dans mes yeux combien je l'aimais dans sa tenue simple et modeste. D'après ce que dit leur mère, qui parle volontiers de ces détails en ma présence, Antonine et sa sœur sont ainsi occupées de travaux de ménage, depuis le matin jusqu'à midi ; elles changent alors de toilette, et leur après-midi se passe dans des travaux de couture, et quelquefois de broderie. Elles ont appris à tailler elles-mêmes leurs vêtements, et elles peuvent façonner de leurs mains tous leurs articles de toilette, depuis la robe jusqu'au chapeau. C'est une espèce de jouissance pour elles, en même temps qu'une grande économie pour la maison. Leur toilette d'ailleurs est remarquable par son extrême simplicité, en même temps que par son élégance, preuve à la fois de bon goût et de bon sens.

“ Combien de jeunes filles cherchent à vous éblouir par la richesse et l'éclat de leur toilette, et se croient d'autant plus séduisantes qu'elles affichent plus de luxe ! Elles ne savent pas que ces goûts extravagants épouvantent les jeunes gens et en condamnent un grand nombre au célibat. Passe pour

celles qui ne sont pas belles, et qui n'ont aucun autre moyen d'attirer l'attention ; mais quel besoin la jolie jeune fille a-t-elle de tant se parer pour être aimable ?

“ De temps à autre, mais assez rarement, Antonine et sa sœur sortent avec leur mère dans l'après-midi, soit pour magasiner, soit pour faire quelques visites. Le soir, elles lisent, ou font de la musique dans le salon. Que crois-tu qu'elles lisent ? Tu as peut-être entendu dire que les jeunes filles ne peuvent lire autre chose que des romans ? Détrompe-toi. Antonine n'est pas aussi forte sur les mathématiques que l'était madame du Châtelet, mais elle lit de l'histoire, et même des ouvrages de sciences, de philosophie, de religion, de voyages, etc. Je l'ai surprise un jour absorbée dans le *Traité de Fénelon sur l'Education des Filles*, un autre jour dans celui de Madame Campan sur le même sujet. Il est vrai qu'elle parcourt peut-être avec encore plus de plaisir les poésies et les petites historiettes dont son père lui permet la lecture. Mais elle juge tous ces ouvrages avec une raison, un goût qu'on rencontre assez rarement parmi nous. Sa conversation m'intéresse et me charme de plus en plus. Quelles que soient les qualités littéraires de son futur mari, elle sera parfaitement en état de le comprendre.

“ Je ne lui ai encore rien dit de mes sentiments ; elle n'en sait que ce qu'elle a pu lire dans mes yeux. Mais je songe quelquefois qu'elle réunit en grande partie tout ce que j'ai toujours désiré dans une femme. Que dirais-tu si elle allait devenir la plus

belle moitié de moi-même? Mais, en supposant que je ne lui fusse pas antipathique, pourra-t-elle, ou voudra-t-elle attendre deux ou trois ans? Car dans le cas même où la fortune me serait favorable, ce ne serait pas avant deux ans qu'il me sera donné d'accomplir cet acte solennel de ma vie.

“ Je pense avoir deux rivaux cependant dans deux jeunes gens que je rencontre assez régulièrement dans la famille. L'un est étudiant comme moi, et l'autre employé d'une de nos premières maisons de commerce. Leur fortune est à peu près égale à la mienne c'est-à-dire qu'ils n'ont rien. Ni l'un ni l'autre toutefois n'a l'air de s'en douter. C'est à qui fera les plus riches cadeaux à Antonine et à sa sœur. C'est au point que la mère de celles-ci s'est crue obligée d'intervenir, et de s'opposer formellement à cet étrange mode de faire sa cour. Ces jeunes messieurs, disait-elle l'autre jour, feraient beaucoup mieux d'employer l'argent de leurs cadeaux à se créer un fonds d'épargne. Cette remarque et d'autres que j'entends faire de temps en temps sur le compte de mes rivaux me rassurent, et me font croire que mon système, qui est tout l'opposé du leur, ne déplaît pas trop. Le père d'Antonine surtout ne peut cacher son dédain pour ces jeunes freluquets, qui, faute d'autres qualités, cherchent à se faire aimer à prix d'argent.

“ L'un d'eux toutefois est, paraît-il, un magnifique danseur, et si plus tard Antonine prenait du goût pour les bals ou les soirées dansantes, il pourrait bien

me faire une redoutable concurrence. Ajoutons que tous deux sont excessivement particuliers sur leur toilette, et qu'ils ne viennent jamais sans être peignés, frisés, pommadés et tirés à quatre épingles ; avantage qui, soit dit en passant, me fait complètement défaut.

“ Je ne manquerai pas de te tenir au courant des événements. Mais comme “ de soins plus importants je te sais occupé,” je te laisse pleine liberté de lire ou de ne pas lire mes confidences amoureuses, et par conséquent de n'y pas répondre.

“ J'ai passé ma soirée d'hier avec notre ancien confrère de collège, le Dr. E. T...., lequel, entre parenthèse, est en voie de réussir, grâce à ses talents et à la confiance qu'il inspire ; et après avoir longtemps parlé de toi, nous passâmes en revue toute la liste des jeunes gens qui ont quitté le collège vers la même époque que nous. Nous fûmes nous-mêmes surpris du résultat de notre examen. Calixte B*** est parti pour la Californie, il y a deux ans, et nous n'en avons pas de nouvelles. Joseph T.... s'est fait tuer l'année dernière dans l'armée du Mexique. Tu te souviens de Pascal D...., toujours si fier, si prétentieux ? Il est, paraît-il, garçon d'auberge, quelque part dans l'Etat de New-York. Quant à ce pauvre Alexis M...., autrefois si gai, si aimable, si amusant, tu as sans doute entendu parler de sa malheureuse passion pour la boisson ? De fait, cette fatale tendance chez lui se révélait déjà au collège. Eh bien ! après avoir dans ces derniers temps, grâce

à nos remontrances et à nos pressantes sollicitations, cessé tout-à-fait de boire, il a recommencé comme de plus belle, puis il est tombé malade, et à l'heure où je t'écris, il n'en a pas pour quinze jours à vivre. George R. . . . , qui par ses talents, ses rapports de société, sa position de fortune, promettait de fournir une carrière si brillante, finira probablement de la même manière. La débauche en mine aussi quelques-uns et les conduira infailliblement aux portes du tombeau. Ce tableau n'est pas réjouissant, n'est-ce pas ? Il est pourtant loin d'être chargé, et je pourrais t'en dire bien davantage si je ne craignais de blesser la charité.

“ Tu n'as pas d'idée, mon cher, des ravages que fait l'intempérance parmi la jeunesse instruite de nos villes. Nous étions dix jeunes étudiants dans la première pension que j'ai habitée ; nous ne sommes plus que trois aujourd'hui. Les sept autres sont morts dans la fleur de l'âge, quelques-uns, avant même d'avoir terminé leur cléricature. Tous ont été victimes de cette maudite boisson qui cause plus de mal dans le monde que tous les autres fléaux réunis. Après avoir d'abord cédé avec répugnance à l'invitation pressante d'un ami ils sont devenus peu-à-peu les esclaves de cette fatale habitude. Le jeune homme qui veut éviter ce danger n'a guère d'autre alternative que de renoncer héroïquement à goûter la liqueur traîtresse. Il se singularisera, il est vrai, mais l'avenir le récompensera amplement du sacrifice qu'il aura fait.

“ Avec quel bonheur, mon ami, nous avons détourné nos regards de ce tableau lugubre pour les reporter sur celui que nous offre ta vie pleine d'héroïsme et de succès si bien mérités ! Tu es notre modèle à tous. Tu nous devances dans le chemin des honneurs et de la fortune. Oh ! encore une fois, bénis, bénis ton heureuse étoile qui t'a guidé vers la forêt du canton de Bristol.

“ En terminant ma lettre, je dois te rappeler que si d'un côté je te dispense de répondre à mes confidences amoureuses, d'un autre côté je tiens plus que jamais à ce que tu me révèles tous les secrets de ta prospérité. Fais-moi part aussi des mesures que tu te proposes d'introduire en ta qualité de maire. Tout cela m'intéresse au plus haut degré.

“ Et maintenant, monsieur le maire, permettez-moi de vous souhaiter tout le succès possible dans vos réformes et dans toutes vos entreprises publiques et privées. Veuillez faire mes amitiés à madame la mairesse, ainsi qu'à l'ami Doucet, et me croire

“ Tout à toi,

“ GUSTAVE CHARMENIL.”



CHAPITRE XIII

RÉPONSE DE JEAN RIVARD.

Un mois, deux mois, trois mois se passèrent, et Gustave Charmenil ne recevait pas de réponse. Ce silence inaccoutumé commençait à l'inquiéter lorsqu'il reçut enfin la lettre suivante :

“ MON CHER GUSTAVE,

“ Tu me pardonneras sans doute d'avoir tant tardé à t'écrire, lorsque tu en sauras la cause. J'ai reçu ta dernière lettre dans un moment de grande affliction pour ma femme et pour moi. Notre plus jeune enfant, notre cher petit Victor, était dangereusement malade, et depuis, nous l'avons perdu. Une congestion cérébrale, amenée par sa dentition, nous l'a enlevé à l'âge de huit mois. Ce beau petit ange, qui nous donnait déjà tant de plaisir, qui égayait la maison par ses cris de joie et son jargon enfantin, nous ne le verrons plus, nous ne l'entendrons plus ; il s'est envolé vers ce ciel qu'il nous montrait dans son œil limpide et pur. Il s'est éteint en fixant sur nous un regard d'une indicible mélancolie. Ce que nous ressentîmes alors ne saurait s'exprimer. Oh ! remer-

cie Dieu, mon cher Gustave, d'ignorer ce que c'est que la perte d'un enfant. Mon cœur se brise encore en y pensant.

“ J'ai craint pendant quelques jours pour la santé de ma pauvre Louise. Mais grâce à cette religion dans le sein de laquelle elle s'est réfugiée, elle commence à se consoler, et elle peut maintenant parler de son cher petit sans verser trop de larmes.

“ C'était la première peine de cœur que nous éprouvions depuis notre entrée en ménage ; nous nous en souviendrons longtemps.

“ J'ai été, en outre, accablé d'occupations de toutes sortes depuis plusieurs mois, ce qui a aussi un peu contribué au délai que j'ai mis à t'écrire.

“ Merci, mon cher Gustave, de tes félicitations sur mon élection à la mairie ; mais je ne sais vraiment si tu ne devrais pas plutôt me plaindre. En acceptant cette charge j'ai pris sur mes épaules un lourd fardeau. J'ai déjà fait du mauvais sang, et je n'ai pas fini d'en faire. Toute mon ambition serait de faire de Rivardville une paroisse modèle ; je voudrais la constituer, s'il était possible, en une petite république, pourvue de toutes les institutions nécessaires à la bonne administration de ses affaires, au développement de ses ressources, aux progrès intellectuels, sociaux et politiques de sa population. Mais pour en venir là, des obstacles de toutes sortes se présentent. Il faut le dire, l'esprit de gouvernement n'existe pas encore chez notre population. Cette entente, cette bonne harmonie, ces petits sacrifices per-

sonnels nécessaires au bon gouvernement général, on ne les obtient qu'au moyen d'efforts surhumains. Le sentiment qu'on rencontre le plus souvent quand il s'agit d'innovations utiles, d'améliorations publiques, c'est celui d'une opposition quelquefois sourde, quelquefois violente, qui paralyse et décourage. Des gens s'obstinent à marcher dans la route qu'ont suivie leurs pères, sans tenir compte des découvertes dans l'ordre moral, politique et social, aussi bien que dans l'ordre industriel et scientifique. Parmi ces hommes arriérés un grand nombre sont honnêtes et de bonne foi ; mais d'autres ne sont guidés que par l'égoïsme, ou par le désir de flatter les préjugés populaires ! A part le père Gendreau, dont je t'ai déjà parlé, lequel ne fait d'opposition que par esprit de contradiction, et qui au fond est plus digne de pitié que de haine, j'ai depuis quelque temps à faire face à une opposition plus redoutable et plus habile de la part du notaire de notre village. C'est un homme en apparence assez froid, mais qui sous des dehors de modération cache une ambition insatiable. Il ne tente aucune opposition ouverte, mais dans ses entretiens privés il se plaît à critiquer mes projets et me nuit ainsi d'autant plus que je n'ai pas l'avantage de pouvoir me défendre. Il a, m'assure-t-on, l'intention de solliciter les suffrages des électeurs aux prochaines élections parlementaires, et tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit, il le fait et le dit, dans le but de se rendre populaire.

“ Notre médecin, qui est un homme éclairé et qui

le plus souvent favorise mes projets, n'ose plus me prêter l'appui de son autorité morale, du moment que le débat prend une tournure sérieuse. Il se contente alors de rester neutre, et cette neutralité m'est plus défavorable qu'utile.

“ Je me découragerais parfois si notre bon ami Doucet n'était là pour me réconforter et retremper mon zèle. Il ne veut pas se mêler ouvertement de nos débats, de crainte d'être mal vu de ses ouailles, et je respecte sa délicatesse ; mais en particulier il m'approuve de tout cœur ; cela me suffit.

“ Ne vas pas croire pourtant, mon ami, qu'en te parlant ainsi des obstacles que je rencontre, je prétende jeter du blâme sur les habitants de nos campagnes ; non, je ne fais que constater un état de choses dû à des circonstances incontrôlables, et dont il est facile de se rendre compte.

“ Si d'un côté j'accuse des individus, il me serait facile d'un autre côté de disculper ou justifier complètement le gros de la population.

“ Si nous ne possédons pas encore cet esprit public, cet esprit de gouvernement si désirables dans tous les pays libres, cela n'est pas dû à un défaut de bon sens ou d'intelligence naturelle chez la classe agricole, car aucune classe ne lui est supérieure sous ce rapport, mais on doit l'attribuer à deux causes principales dont je vais dire un mot. Convenons d'abord qu'il faut un apprentissage en cela comme en tout le reste. La science du gouvernement ne s'acquiert pas comme par magie ; elle doit s'intro-

duire par degré dans les habitudes de la population. Or, nos pères venus de France aux dix-septième et dix-huitième siècles n'ont pas apporté avec eux la pratique ou la connaissance de ce que les Anglais appellent le *self-government* ; et ce n'est pas avec l'ancien régime du Bas-Canada, sous la domination anglaise, que leurs descendants auraient pu en faire l'apprentissage. A peine quelques années se sont-elles écoulées depuis que nous avons été appelés à gérer nos affaires locales ou municipales. Rien donc de surprenant que nous soyions encore novices à cet égard, et que nous ne marchions pour ainsi dire qu'en trébuchant. Le progrès se fera insensiblement ; nos lois administratives sont encore loin d'être parfaites ; elles s'amélioreront avec le temps et finiront par répondre aux vœux et aux besoins de la population.

“ Mais la cause première de cette lacune dans les mœurs de notre population, la cause fondamentale de l'état de choses que nous déplorons, et qu'il importe avant tout de faire disparaître, c'est le défaut d'une éducation convenable. Oui, mon ami, de toutes les réformes désirables, c'est là la plus urgente, la plus indispensable : elle doit être la base de toutes les autres. Avant de faire appel à l'esprit, à la raison du peuple, il faut cultiver cet esprit, développer, exercer cette raison. Donner à toutes les idées saines, à toutes les connaissances pratiques la plus grande diffusion possible, tel doit être le but de tout homme qui désire l'avancement social, matériel et

politique de ses concitoyens. Cette idée n'est pas nouvelle ; on l'a proclamée mille et mille fois : mais il faut la répéter jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement comprise. Sans cela, point de réforme possible.

“ En quoi doit consister cette éducation populaire ? C'est là une question trop vaste, trop sérieuse pour que j'entreprenne de la traiter. Mais d'autres l'ont fait avant moi et beaucoup mieux que je ne le pourrais faire. D'ailleurs, à cet égard, je me laisse aveuglément guider par notre ami Doucet.

“ Tu dis que je suis roi de ma localité : oh ! si j'étais roi, mon ami, avec quel zèle j'emploierais une partie de mon revenu à répandre l'éducation dans mon royaume, en même temps que j'encouragerais par tous les moyens possibles la pratique de l'agriculture et des industries qui s'y rattachent !

“ Je considérerais les ressources intellectuelles enfouies dans la multitude de têtes confiées à mes soins comme mille fois plus précieuses que toutes ces ressources minérales, commerciales, industrielles qu'on exploite à tant de frais, et je ferais de l'éducation morale, physique et intellectuelle des enfants du peuple, qui a pour but de cultiver et développer ces ressources, ma constante et principale occupation.

“ Dans chaque paroisse de mon royaume, l'Ecole-Modèle s'élèverait à côté de la Ferme-Modèle, et toutes deux recevraient sur le budget de l'état une subvention proportionnée à leur importance. Toute lésinerie à cet égard me paraîtrait un crime de lèse-nation

“ Il va sans dire que dans le choix des instituteurs, je ne me laisserais pas influencer par des considérations d'économie. Cette classe d'hommes qui exerce une espèce de sacerdoce, et qui, par la nature de ses occupations, devrait être regardée comme une des premières dans tous les pays du monde, a toujours été traitée si injustement, que je ferais tout en moi pour la dédommager de ce dédain. Je lui assurerais un revenu égal à celui des hommes de profession.

“ J'appellerais là, s'il était possible, non-seulement des hommes réellement et solidement instruits, mais des esprits philosophiques et observateurs, des hommes en état de juger des talents et du caractère des enfants.

“ Car un de mes principaux buts, en rendant l'éducation élémentaire universelle, serait de découvrir chez les enfants du peuple les aptitudes particulières de chacun, de distinguer ceux qui par leurs talents plus qu'ordinaires promettaient de briller dans les carrières requérant l'exercice continu de l'intelligence, de ceux qui seraient plus particulièrement propres aux arts mécaniques et industriels, au commerce ou à l'agriculture.

“ J'adopterais des mesures pour que tout élève brillant fût reçu dans quelque institution supérieure, où son intelligence pourrait subir tout le développement dont elle serait susceptible.

“ Rien ne m'affligerait autant que d'entendre dire ce qu'on répète si souvent de nos jours : que parmi

les habitants de nos campagnes se trouvent, à l'état inculte, des hommes d'état, des jurisconsultes, des orateurs éminents, des mécaniciens ingénieux, des hommes de génie enfin qui, faute de l'instruction nécessaire, mourront en emportant avec eux les trésors de leur intelligence.

“ Si j'étais roi, je fonderais des institutions où le fils du cultivateur acquerrait les connaissances nécessaires au développement de son intelligence, et celles plus spécialement nécessaires à l'exercice de son état, me rappelant ce que dit un auteur célèbre, que l'éducation est imparfaite si elle ne prépare pas l'homme aux diverses fonctions sociales que sa naissance, ses aptitudes ou ses goûts, sa vocation ou sa fortune l'appelleront à remplir dans la société pendant sa vie sur la terre.” Quant à la connaissance spéciale de son art, c'est-à-dire à la science agricole, je voudrais qu'elle lui fût aussi familière, dans toutes ses parties, que les connaissances légales le sont à l'avocat, celles de la médecine au médecin. Tu me diras que c'est un rêve que je fais là ; quelque chose me dit pourtant que ce n'est pas chose impossible. On peut dire qu'à l'heure qu'il est, la grande moitié des cultivateurs de nos paroisses canadiennes, pourraient, s'ils avaient reçu l'instruction préalable nécessaire, consacrer deux, trois, quatre heures par jour à lire, écrire, calculer, étudier. Aucune classe n'a plus de loisir, surtout durant nos longs hivers. Qui nous empêcherait d'employer ces loisirs à l'acquisition de connaissances utiles ?

“ Que d'études importantes, en même temps qu'agréables, n'aurions-nous pas à faire ? Nous sommes naturellement portés à nous occuper des choses de l'esprit ; nous aimons beaucoup, par exemple, à parler politique ; nous aimons à juger les hommes qui nous gouvernent, à blâmer ou approuver leur conduite, à discuter toutes les mesures présentées dans l'intérêt général. Mais n'est-ce pas humiliant pour l'homme sensé, qui n'a pas la moindre notion de la science du gouvernement, qui ne connaît ni l'histoire du pays, ni les ressources commerciales, industrielles, financières dont il dispose, qui n'a pas même assez cultivé sa raison pour bien saisir le sens et la portée des questions politiques, n'est-ce pas humiliant pour lui d'avoir à décider par son vote ces questions souvent graves et compliquées, dont dépendent les destinées du pays ? Je connais un de mes vieux amis qui ne veut jamais voter, sous prétexte qu'il ne comprend pas suffisamment les questions en litige ; c'est cependant un homme fort intelligent. Avec quel bonheur il approfondirait toutes ces questions, si son instruction préalable lui avait permis de consacrer quelques heures, chaque jour, au développement et à la culture de ses facultés intellectuelles ?

“ Songe donc un instant, mon ami, à l'influence qu'une classe de cultivateurs instruits exercerait sur l'avenir du Canada !

“ Mais je m'arrête : cette perspective m'entraînerait trop loin. Pardonne-moi ces longueurs, en faveur d'un sujet qui doit t'intéresser tout autant que

moi. Ce qui me reste à te dire, mon cher Gustave, c'est que mes efforts vont être désormais employés à procurer à Rivardville les meilleurs établissements possibles d'éducation. J'y consacrerai, s'il le faut, plusieurs années de ma vie. Si je n'obtiens pas tout le succès désirable, j'aurai au moins la satisfaction d'avoir contribué au bonheur d'un certain nombre de mes concitoyens, et cela seul me sera une compensation suffisante.

“ Quant aux secrets de ma prospérité, comme tu veux bien appeler les résultats plus ou moins heureux de mes travaux, je me fais fort de te les révéler un jour ; et tu verras alors que je ne suis pas sorcier. En attendant, mon cher Gustave, continue à me faire le confident de tes progrès en amour. Je m'y intéresse toujours beaucoup, et ma Louise, curieuse à cet égard comme toutes celles de son sexe, n'aura de repos que lorsqu'elle connaîtra la fin de ton histoire.

“ Quand même je voudrais continuer, je serais forcé d'en finir, car mes enfants sont là qui me grimpent sur les épaules, après avoir renversé, par deux fois, mon encrier, et leur mère se plaint que je ne réponde que par monosyllabes aux mille et une questions qu'elle m'adresse depuis une heure. Adieu donc.

“ Tout à toi,

“ JEAN RIVARD.”

CHAPITRE XIV

JEAN RIVARD ET L'ÉDUCATION.

Dieu a distingué l'homme de la bête en lui donnant une intelligence capable d'apprendre. . . . Cette intelligence a besoin, pour se développer, d'être enseignée.

GENÈSE.

C'est par l'éducation qu'on peut réformer la société et la guérir des maux qui la tourmentent.

PLATON.

Celui-là qui est maître de l'éducation peut changer la face du monde.

LEIBNITZ.

Nous voici rendus à l'époque la plus critique, la plus périlleuse, en même temps que la plus importante et la plus glorieuse de toute la carrière de Jean Rivard. Nous allons le voir s'élever encore, aux prises avec les difficultés les plus formidables. Après avoir déployé, dans la création de sa propre fortune et dans la formation de toute une paroisse, une intelligence et une activité remarquables, il va déployer, dans l'établissement des écoles de Rivardville, une force de caractère surprenante et un courage moral à toute épreuve.

Mais cette question de l'éducation du peuple, avant de devenir pour les habitants de Rivardville le sujet de délibérations publiques, avait été pour Octave Doucet et Jean Rivard le sujet de longues et fréquentes discussions privées. Que de fois l'horloge du presbytère les avait surpris, au coup de minuit, occupés à rechercher les opinions des théologiens et des grands philosophes chrétiens sur cette question vitale. Les sentiments des deux amis ne différaient toutefois que sur des détails d'une importance secondaire ; ils s'accordaient parfaitement sur la base à donner à l'éducation, sur la nécessité de la rendre aussi relevée et aussi générale que possible, de même que sur l'influence toute puissante qu'elle devait exercer sur les destinées du Canada. L'éducation du peuple, éducation religieuse, saine, forte, nationale, développant à la fois toutes les facultés de l'homme, et faisant de nous, Canadiens, une population pleine de vigueur, surtout de vigueur intellectuelle et morale, tel était, aux yeux des deux amis, notre principale planche de salut.

Nous ne saurions mieux faire connaître les principes qui les guidaient, et les conclusions auxquelles ils en étaient arrivés, qu'en reproduisant ici quelques phrases de l'ouvrage de Mgr. Dupanloup sur l'Éducation, ouvrage admirable, s'il en fût, et qui devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui s'occupent de la chose publique :

“ Cultiver, exercer, développer, fortifier et polir
“ toutes les facultés physiques, intellectuelles, mo-

“ rales et religieuses qui constituent dans l'enfant la
 “ nature et la dignité humaine ; donner à ces facultés
 “ leur parfaite intégrité ; les établir dans la plénitude
 “ de leur puissance et de leur action. telle
 “ est l'œuvre, telle est le but de l'Education.

.....

“ L'Education accepte le fond, la matière que la
 “ première création lui confie ; puis elle se charge de
 “ la former ; elle y imprime la beauté, l'élévation, la
 “ politesse, la grandeur.

.....

“ L'Education doit former l'homme, faire de l'en-
 “ fant un homme, c'est-à-dire lui donner un corps
 “ sain et fort, un esprit pénétrant et exercé, une rai-
 “ son droite et ferme, une imagination féconde, un
 “ cœur sensible et pur, et tout cela dans le plus haut
 “ degré dont l'enfant qui lui est confié est susceptible.

.....

“ De là, l'Education *intellectuelle* qui consiste à
 “ développer en lui toutes les forces, toutes les puis-
 “ sances de l'intelligence ;

“ De là, l'Education *disciplinaire* qui doit déve-
 “ lopper et affermir en lui les habitudes de l'ordre et
 “ de l'obéissance à la règle ;

“ De là, l'Education *religieuse* qui s'appliquera
 “ surtout à inspirer, à développer les inclinations
 “ pieuses et toutes les vertus chrétiennes ;

“ De là, l'Education *physique* qui consiste particu-
 “ lièrement à développer, à fortifier les facultés cor-
 “ porelles.

“ Dans le premier cas, l'Education s'adresse spécialement à l'*esprit* qu'elle éclaire par l'instruction ;

“ Dans le second cas, l'Education s'adresse plus spécialement à la volonté et au *caractère* qu'elle affermit par la discipline ;

“ Dans le troisième cas, l'Education s'adresse spécialement au *cœur* et à la *conscience*, qu'elle forme par la connaissance et la pratique des saintes vérités de la religion ;

“ Dans le quatrième cas, c'est le *corps* que l'Education a pour but de rendre sain et fort par les soins physiques et gymnastiques.

“ Mais, en tous cas, tout est ici nécessaire et doit être employé simultanément. C'est l'homme tout entier qu'il est question d'élever, de former, d'instituer ici-bas. Ce qu'il ne faut donc jamais oublier, c'est que chacun de ces moyens est indispensable, chacune de ces éducations est un besoin impérieux pour l'enfant et un devoir sacré pour vous que la Providence a fait son instituteur.

.....

“ Quel que soit son rang dans la société, quelle que soit sa naissance ou son humble fortune, jamais un homme n'a trop d'intelligence ni une moralité trop élevée ; jamais il n'a trop de cœur ni de caractère ; ce sont là des biens qui n'embarrassent jamais la conscience. Quoi ! me dira-t-on, vous voulez que l'homme du peuple, que l'homme des champs puisse être intelligent comme le négociant, comme le magistrat ? Eh ! sans doute, je le veux,

“ si Dieu l’a voulu et fait ainsi ; et je demande que
 “ l’Education ne fasse pas défaut à l’œuvre de Dieu ;
 “ et, si cet homme, dans sa pauvre condition, est
 “ élevé d’ailleurs à l’école de la religion et du res-
 “ pect, je n’y vois que des avantages pour lui et pour
 “ tout le monde.

“ De quel droit voudrait-on refuser à l’homme du
 “ peuple le développement convenable de son esprit ?
 “ Sans doute il ne fera pas un jour de ses facultés le
 “ même emploi que le négociant ou le magistrat :
 “ non, il les appliquera diversement selon la diversité
 “ de ses besoins et de ses devoirs : et voilà pourquoi
 “ l’Education doit les exercer, les cultiver diverse-
 “ ment aussi ; mais les négliger, jamais ! L’homme
 “ du peuple s’applique à d’autres choses ; il étudie
 “ d’autres choses que le négociant et le magistrat ; il
 “ en étudie, il en sait moins : c’est dans l’ordre ;
 “ mais qu’il sache aussi bien, qu’il sache même
 “ mieux ce qu’il doit savoir ; qu’il ait autant d’es-
 “ prit, et quelquefois plus, pourquoi pas ? ”

.....

Deux obstacles sérieux s’opposent à l’établissement
 d’écoles dans les localités nouvelles : le manque d’ar-
 gent et le manque de bras. La plupart des défri-
 cheurs n’ont que juste ce qu’il faut pour subvenir aux
 besoins indispensables, et du moment qu’un enfant
 est en âge d’être utile, on tire profit de son travail.

Durant les premières années de son établissement
 dans la forêt, Jean Rivard avait bien compris qu’on
 ne pouvait songer à établir de suite des écoles régu-

lières. Mais son zèle était déjà tel à cette époque, que pendant plus d'une année il n'employa pas moins d'une heure tous les dimanches à enseigner gratuitement les premiers éléments des lettres aux enfants et même aux jeunes gens qui voulaient assister à ses leçons.

Un bon nombre de ces enfants firent des progrès remarquables. La mémoire est si heureuse à cet âge ! Ils répétaient chez eux, durant la semaine, ce qu'ils avaient appris le dimanche, et n'en étaient que mieux préparés à recevoir la leçon du dimanche suivant. Dans plusieurs familles d'ailleurs, les personnes sachant lire et écrire s'empressaient de continuer les leçons données le dimanche par Jean Rivard.

Bientôt même, sur la recommandation pressante du missionnaire, des écoles du soir, écoles volontaires et gratuites, s'établirent sur différents points du canton.

Mais cet état de choses devait disparaître avec les progrès matériels de la localité.

Peu de temps après l'érection de Rivardville en municipalité régulière, Jean Rivard, en sa qualité de maire, convoqua une assemblée publique où fut discutée la question de l'éducation. Il s'agissait d'abord de nommer des commissaires chargés de faire opérer la loi et d'établir des écoles suivant le besoin, dans les différentes parties de la paroisse.

Ce fut un beau jour pour Gendreau-le-Plaideux. Jamais il n'avait rêvé un plus magnifique sujet d'opposition.

“ Qu’avons-nous besoin, s’écria-t-il de suite, qu’avons-nous besoin de commissaires d’école ? On s’en est bien passé jusqu’aujourd’hui, ne peut-on pas s’en passer encore ? Défiez-vous, mes amis, répétait-il, du ton le plus pathétique, défiez-vous de toutes ces nouveautés ; cela coûte de l’argent : c’est encore un piège qui vous est tendu à la suggestion du gouvernement. Une fois des commissaires nommés, on vous taxera sans miséricorde, et si vous ne pouvez pas payer, on vendra vos propriétés ”

Ces paroles, prononcées avec force et avec une apparence de conviction, firent sur une partie des auditeurs un effet auquel Jean Rivard ne s’attendait pas.

Pour dissiper cette impression, il dut en appeler au bon sens naturel de l’auditoire, et commencer par faire admettre au père Gendreau lui-même la nécessité incontestable de l’instruction.

“ Supposons, dit-il, en conservant tout son sang-froid et en s’exprimant avec toute la clarté possible, supposons que pas un individu parmi nous ne sache lire ni écrire : que ferions-nous ? où en serions-nous ? Vous admettez sans doute, M. Gendreau, que nous ne pouvons pas nous passer de prêtres ?

—C’est bon, j’admets qu’il en faut, dit le père Gendreau.

—Ni même de magistrats, pour rendre la justice ?

—C’est bon encore.

—Vous admettez aussi, n’est-ce pas, que les notaires rendent quelquefois service en passant les contrats de mariage, en rédigeant les testaments, etc. ?

—Passe encore pour les notaires.

—Et même, sans être aussi savant qu'un notaire, n'est-ce pas déjà un grand avantage que d'en savoir assez pour lire à l'église les prières de la messe, et voir sur les gazettes ce que font nos membres au parlement, et tout ce qui se passe dans le monde ? Et lorsqu'on ne peut pas soi-même écrire une lettre, n'est-ce pas commode de pouvoir la faire écrire par quelqu'un ? N'est-ce pas commode aussi, lorsque soi-même on ne sait pas lire, de pouvoir faire lire par d'autres les lettres qu'on reçoit de ses amis, de ses frères, de ses enfants ?.....

Il se fit un murmure d'approbation dans l'auditoire.

—Oui, c'est vrai, dit encore le père Gendreau, d'une voix sourde.

Il était d'autant moins facile au père Gendreau de répondre négativement à cette question, que lors de son arrivée dans le canton de Bristol, il avait prié Jean Rivard lui-même d'écrire pour lui deux ou trois lettres d'affaires assez importantes.

—Supposons encore, continua Jean Rivard, que vous, M. Gendreau, vous auriez des enfants pleins de talents naturels, annonçant les meilleures dispositions pour l'étude, lesquels, avec une bonne éducation, pourraient devenir des hommes éminents, des juges, des prêtres, des avocats..... n'aimeriez-vous pas à pouvoir les envoyer à l'école ?

Jean Rivard prenait le père Gendreau par son faible ; la seule pensée d'avoir un enfant qui pût

un jour être avocat suffisait pour lui troubler le cerveau.

Gendreau-le-Plaideux fit malgré lui un signe de tête affirmatif.

—Eh bien ! dit Jean Rivard, mettez-vous un moment à la place des pères de famille, et ne refusez pas aux autres ce que vous voudriez qu'on vous eût fait à vous-même. Qui sait si avec un peu plus d'éducation vous ne seriez pas vous-même devenu avocat ?

Toute l'assemblée se mit à rire. Le père Gendreau était désarmé.

—Pour moi, continua Jean Rivard, chaque fois que je rencontre sur mon chemin un de ces beaux enfants au front élevé, à l'œil vif, présentant tous les signes de l'intelligence, je ne m'informe pas quels sont ses parents, s'ils sont riches ou s'ils sont pauvres, mais je me dis que ce serait pécher contre Dieu et contre la société que de laisser cette jeune intelligence sans culture. N'êtes-vous pas de mon avis, M. Gendreau ?

Il y eut un moment de silence. Jean Rivard attendait une réponse ; mais le père Gendreau voyant que l'assemblée était contre lui, crut plus prudent de se taire. On put donc, après quelques conversations particulières, procéder à l'élection des commissaires.

Jean Rivard, le père Landry, Gendreau-le-Plaideux et un autre furent adjoints à monsieur le curé pour l'établissement et l'administration des écoles de Rivardville.

C'était un grand pas de fait ; mais le plus difficile restait encore à faire.

En entrant en fonctions, les commissaires durent rechercher les meilleurs moyens de subvenir à l'entretien des écoles ; après de longues délibérations, ils en vinrent à la conclusion que le seul moyen praticable était d'imposer, comme la loi y avait pourvu, une légère contribution sur chacun des propriétaires de la paroisse, suivant la valeur de ses propriétés.

Cette mesure acheva de monter l'esprit de Gendreau-le-Plaideux, d'autant plus irrité que, n'ayant pas lui-même d'enfant, sa propriété se trouvait ainsi imposée pour faire instruire les enfants des autres.

Les séances des commissaires étaient publiques, et elles attiraient presque toujours un grand concours de personnes.

Celle où fut décidée cette question fut une des plus orageuses.

Jean Rivard eut beau représenter que lui et sa famille possédaient plus de propriété qu'aucun autre des habitants de Rivardville, et qu'ils seraient taxés en conséquence—que les bienfaits de l'éducation étaient assez importants pour mériter un léger sacrifice de la part de chacun—que les enfants pauvres avaient droit à l'éducation comme ceux des riches—et d'autres raisons également solides, Gendreau ne cessait de crier comme un forcené : on veut vous taxer, on veut vous ruiner à tout jamais pour le seul plaisir de faire vivre des maîtres d'écoles : à bas les taxes, à bas les gens qui veulent vivre aux dépens du peuple, à bas les traîtres.....

A ces mots, Gendreau-le-Plaideux, qui s'épuisait

en gesticulations de toutes sortes, se sentit tout-à-coup saisir par les épaules comme entre deux étaux ; et une voix de tonnerre lui cria dans les oreilles :

“ Ferme ta margoulette, vieux grognard.

Et se retournant, il aperçut Pierre Gagnon.

“ C’est Pierre Gagnon, dit-il, qui vient mettre le désordre dans l’assemblée ?

“ Oui, c’est moi, tonnerre d’un nom ! dit Pierre Gagnon, d’un air déterminé, et en regardant le père Gendreau avec des yeux furibonds.

Il y eut un mouvement dans l’assemblée ; les uns riaient, les autres étaient très-sérieux.

“ J’en veux des écoles, moi, tonnerre d’un nom ! criait Pierre Gagnon avec force.

Jean Rivard intervint, et s’aperçut que Pierre Gagnon était tout frémissant de colère ; il avait les deux poings fermés, et son attitude était telle que plusieurs des partisans du père Gendreau sortirent de la salle d’eux-mêmes. Jean Rivard craignit même un instant que son ancien serviteur ne se portât à quelque voie de fait.

Cet incident, quoique assez peu grave en lui-même, fit cependant une impression fâcheuse, et monsieur le curé, qui ne se mêlait pourtant que le moins possible aux réunions publiques, crut devoir cette fois adresser quelques mots à l’assemblée sur le sujet qui faisait l’objet de ses délibérations. Il parla longuement sur l’importance de l’éducation, et s’exprima avec tant de force et d’onction, qu’il porta la conviction dans l’esprit de presque tous ceux qui avaient résisté jusque là.

La mesure fut définitivement emportée et il ne restait plus qu'à mettre les écoles en opération.

On résolut de n'établir, pour la première année, que trois écoles dans la paroisse, et des institutrices furent engagées pour enseigner les premiers éléments de l'instruction, c'est-à-dire, la lecture et l'écriture.

Ces écoles ne coûtèrent qu'une bagatelle à chaque contribuable, et les gens commencèrent à soupçonner qu'ils avaient eu peur d'un fantôme.

Dès la seconde année qui suivit la mise en opération des écoles, Rivardville ayant fait un progrès considérable et la population ayant presque doublé, Jean Rivard crut qu'on pouvait, sans trop d'obstacles, opérer une grande amélioration dans l'organisation de l'instruction publique.

Son ambition était d'établir au centre même de Rivardville une espèce d'école-modèle, dont les autres écoles de la paroisse seraient comme des succursales.

Pour cela, il fallait trouver d'abord un instituteur habile ; et avec un peu de zèle et de libéralité la chose lui semblait facile.

La carrière de l'enseignement devrait être au-dessus de toutes les professions libérales ; après le sacerdoce, il n'est pas d'occupation qui mérite d'être entourée de plus de considération.

On sait que ce qui éloigne les hommes de talent de cet emploi, c'est la misérable rétribution qui leur est accordée. L'instituteur le plus instruit, le plus habile, est moins payé que le dernier employé de bureau.

N'est-il pas tout naturel de supposer que si la carrière de l'enseignement offrait quelques-uns des avantages qu'offrent les professions libérales ou les emplois publics, une partie au moins de ces centaines de jeunes gens qui sortent chaque année de nos collèges, après y avoir fait un cours d'études classiques, s'y jetteraient avec empressement ? En peu d'années le pays en retirerait un bien incalculable.

Jean Rivard forma le projet d'élever les obscures fonctions d'instituteur à la hauteur d'une profession. Il eut toutefois à soutenir de longues discussions contre ces faux économistes qui veulent toujours faire le moins de dépense possible pour l'éducation ; et ce ne fut que par la voix prépondérante du président des commissaires, qu'il fut chargé d'engager pour l'année suivante, aux conditions qu'il jugerait convenables, un instituteur de première classe.

Jean Rivard avait connu à Grandpré un maître d'école d'une haute capacité et d'une respectabilité incontestée. Il avait fait d'excellentes études classiques, mais le manque de moyen l'ayant empêché d'étudier une profession, il s'était dévoué à l'enseignement comme à un pis-aller ; peu à peu cependant il avait pris du goût pour ses modestes mais utiles fonctions, et s'il eût pu trouver à y vivre convenablement avec sa famille (il avait une trentaine d'années et était père de plusieurs enfants), il n'aurait jamais songé à changer d'état. Mais le traitement qu'il recevait équivalait à peine à celui d'un journalier ; et le découragement commençait à s'emparer de son esprit,

lorsqu'il reçut la lettre de Jean Rivard lui transmettant les offres de la municipalité scolaire de Rivardville.

Voici les propositions contenues dans cette lettre :

L'école de Rivardville devait porter le nom de " Lycée," et le chef de l'institution celui de " Professeur."

On devait enseigner dans ce lycée, outre la lecture et l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, le dessin linéaire, la composition, les premières notions de l'histoire, de la géographie et des sciences pratiques, comme l'agriculture, la géologie, la botanique, etc.

Le professeur devait agir comme inspecteur des autres écoles de la paroisse, et les visiter de temps à autre, en compagnie d'un ou de plusieurs des commissaires ou visiteurs.

Il devait aussi, si on le désirait, remplir gratuitement les fonctions de secrétaire des commissaires d'écoles.

Il s'engageait de plus à faire tous les dimanches et les jours de fête, lorsqu'il n'en serait pas empêché par quelque circonstance imprévue, pendant environ une heure, dans la grande salle de l'école, une lecture ou un discours à la portée des intelligences ordinaires, sur les choses qu'il importe le plus de connaître dans la pratique de la vie.

Il devait remplir aussi gratuitement, au besoin, la charge de bibliothécaire de la bibliothèque paroissiale.

Il devait enfin se garder de prendre part aux que-

relles du village, et s'abstenir de se prononcer sur les questions politiques ou municipales qui divisent si souvent les diverses classes de la population, même au sein de nos campagnes les plus paisibles, tous ses efforts devant tendre à lui mériter, par une conduite judicieuse, l'approbation générale des habitants de la paroisse, et par son zèle, son activité et son application consciencieuse, celle de tous les pères de famille.

En retour, la paroisse assurait au professeur un traitement de soixante-quinze louis par an, pour les deux premières années, et de cent louis pour chacune des années suivantes, l'engagement pouvant être discontinué à la fin de chaque année par l'une ou l'autre partie, moyennant un avis de trois mois.

Le professeur avait en outre le logement et deux arpents de terre qu'il cultivait à son profit.

Ces conditions lui parurent si libérales, comparées à celles qu'on lui avait imposées jusque là, qu'il n'hésita pas un moment, et s'empressa de se rendre à Rivardville.

L'engagement fut signé de part et d'autre et le nouveau professeur entra de suite en fonctions.

Mais il va sans dire que Gendreau-le-Plaideux remua ciel et terre pour perdre Jean Rivard dans l'opinion publique et empêcher la réussite de ce projet "monstrueux."

"Avait-on jamais vu cela? payer un instituteur cent louis par année! N'était-ce pas le comble de l'extravagance? Du train qu'on y allait, les taxes

allaient doubler chaque année jusqu'à ce que toute la paroisse fût complètement ruinée et vendue au plus haut enchérisseur.....”

Il allait de maison en maison, répétant les mêmes choses, et les exagérant de plus en plus.

Malheureusement, l'homme le plus fourbe, le plus dépourvu de bonne foi, s'il est tenace et persévérant, ne peut manquer de faire des dupes, et il n'est pas longtemps avant de recruter, parmi la foule, des partisans d'autant plus fidèles et plus zélés qu'ils sont plus ignorants.

Le plus petit intérêt personnel suffit souvent, hélas ! pour détourner du droit sentier l'individu d'ailleurs le mieux intentionné.

Gendreau-le-Plaideux, malgré sa mauvaise foi évidente, réussit donc à capter la confiance d'un certain nombre des habitants de la paroisse, qui l'approuvaient en toutes choses, l'accompagnaient partout et ne juraient que par lui.

Chose singulière ! c'étaient les plus âgés qui faisaient ainsi escorte à Gendreau-le-Plaideux.

Suivant eux, Jean Rivard était encore trop jeune pour se mêler de conduire les affaires de la paroisse.

En outre, répétaient-ils après leur coryphée, nos pères ont bien vécu sans cela, pourquoi n'en ferions-nous pas autant ?

Enfin, Gendreau-le-Plaideux fit tant et si bien qu'à l'élection des commissaires, qui fut renouvelée presque aussitôt après l'engagement du professeur, Jean Rivard et le père Landry ne furent pas réélus.

Le croira-t-on ? Jean Rivard, le noble et vaillant défricheur, l'homme de progrès par excellence, l'ami du pauvre, le bienfaiteur de la paroisse, Jean Rivard ne fut pas réélu ! Il était devenu impopulaire !

Une majorité, faible il est vrai, mais enfin une majorité des contribuables lui préférèrent Gendreau-le-Plaideux !

Il en fut profondément affligé, mais ne s'en plaignit pas.

Il connaissait un peu l'histoire ; il savait que de plus grands hommes que lui avaient subi le même sort ; il se reposait sur l'avenir pour le triomphe de sa cause.

Son bon ami, Octave Doucet, qui se montra aussi très-affecté de ce contretemps, le consola du mieux qu'il pût, en l'assurant que tôt ou tard les habitants de Rivardville lui demanderaient pardon de ce manque de confiance.

Cet événement mit en émoi toute la population de Rivardville, et bientôt la zizanie régna en souveraine dans la localité.

Est-il rien de plus triste que les dissensions de paroisse ? Vous voyez au sein d'une population naturellement pacifique, sensée, amie de l'ordre et du travail, deux partis se former, s'organiser, se mettre en guerre l'un contre l'autre ; vous les voyez dépenser dans des luttes ridicules une énergie, une activité qui suffiraient pour assurer le succès des meilleures causes. Bienheureux encore, si des haines sourdes, impla-

cables, ne sont pas le résultat de ces discordes dangereuses, si des parents ne s'élèvent pas contre des parents, des frères contre des frères, si le sentiment de la vengeance ne s'empare pas du cœur de ces hommes aveuglés !

Hélas ! l'ignorance, l'entêtement, la vanité sont le plus souvent la cause de ce déplorable état de chose.

Heureuse la paroisse où les principaux citoyens ont assez de bon sens pour étouffer dans leur germe les différends qui menacent ainsi de s'introduire !
Heureuse la paroisse où ne se trouve pas de Gendreau-le-Plaideux !

Si Jean Rivard eût été homme à vouloir faire de sa localité le théâtre d'une lutte acharnée, s'il eût voulu amener les habitants les uns contre les autres, rien ne lui aurait été plus facile.

Mais il était résolu, au contraire, de faire tout au monde pour éviter pareil malheur.

C'est au bon sens du peuple qu'il voulait en appeler, non à ses passions.

Il eut assez d'influence sur ses partisans pour les engager à modérer leur zèle. Pierre Gagnon lui-même, qui tempêtait tout bas contre le père Gendreau et n'eût rien tant aimé que de lui donner une bonne *raclée*, Pierre Gagnon se tenait tranquille pour faire plaisir à son bourgeois.

Cette modération, de la part de Jean Rivard, eut un excellent effet.

Ajoutons qu'il n'en continua pas moins à travailler

avec zèle pour tout ce qui concernait la chose publique.

Voyant du même œil ceux des électeurs qui l'avaient rejeté et ceux qui l'avaient appuyé, il se montrait disposé, comme par le passé, à rendre à tous indistinctement mille petits services, non dans le but de capter leur confiance et en obtenir des faveurs, mais pour donner l'exemple de la modération et du respect aux opinions d'autrui.

Il ne manquait non plus aucune occasion de discuter privément, avec ceux qu'il rencontrait, les mesures d'utilité générale.

Ceux qui conversaient une heure avec lui s'en retournaient convaincus que Jean Rivard était un honnête homme.

Peu à peu même on s'ennuya de ne plus le voir à la tête des affaires. Plusieurs désiraient avoir une occasion de revenir sur leur vote.

Mais une cause agit plus puissamment encore que toutes les autres pour reconquérir à Jean Rivard la confiance et la faveur publiques : ce fut le résultat même du plan d'éducation dont il avait doté Rivardville, aux dépens de sa popularité.

Mon intention n'est pas de faire ici l'histoire du lycée de Rivardville. Qu'il me suffise de dire que le nouveau professeur se consacra avec zèle à l'éducation de la jeunesse et à la diffusion des connaissances utiles dans toute la paroisse ; et qu'il sut en peu de temps se rendre fort populaire. Ses conférences du dimanche étaient suivies par un grand

nombre de personnes de tous les âges. Dans des causeries simples, lucides, il faisait connaître les choses les plus intéressantes sur le monde, sur les peuples qui l'habitent ; il montrait l'usage des globes et des cartes géographiques ; il faisait connaître les découvertes les plus récentes, surtout celles qui se rattachaient à l'agriculture et à l'industrie. Dans le cours de la première année, il put en quelques leçons donner une idée suffisante des principaux événements qui se sont passés en Canada depuis sa découverte, et aussi une idée de l'étendue et des divisions de notre pays, de sa population, de son histoire naturelle, de son industrie, de son commerce et de ses autres ressources. Les jeunes gens ou les hommes mûrs qui assistaient à ces leçons racontaient le soir, dans leurs familles, ce qu'ils en avaient retenu ; les voisins dissertaient entre eux sur ces sujets ; les enfants, les domestiques en renaient quelque chose, et par ce moyen des connaissances de la plus grande utilité, propres à développer l'intelligence du peuple, se répandaient peu à peu parmi toute la population.

Les autres écoles de la paroisse étaient tenues par des jeunes filles, dont notre professeur, après quelques leçons de pédagogie, avait réussi à faire d'excellentes institutrices.

Mais ce qui porta le dernier coup à l'esprit d'opposition, ce qui servit à réhabiliter complètement Jean Rivard dans l'opinion des contribuables ; ce fut l'examen public du lycée qui eut lieu à la fin de la première année scolaire.

Cet examen, préparé par le professeur avec tout le zèle et toute l'habileté dont il était capable, fut une espèce de solennité pour la paroisse. Plusieurs prêtres du voisinage y assistaient ; les hommes de profession et en général tous les amis de l'éducation voulurent témoigner par leur présence de l'intérêt qu'ils prenaient au succès de l'institution. Bien plus, le surintendant de l'éducation lui-même se rendit ce jour-là à Rivardville ; il suivit avec le plus vif intérêt tous les exercices littéraires du lycée ; et à la fin de la séance, s'adressant au nombreux auditoire, avec cette éloquence qui ne lui fait jamais défaut, il rendit hommage au zèle de la population, à l'habileté et au dévouement du professeur, aux progrès étonnants des élèves ; puis il termina, en adressant à Jean Rivard lui-même et au curé de Rivardville, qu'il appela les bienfaiteurs de leur localité, les éloges que leur méritait leur noble conduite ! Quelques mots habiles sur les progrès du canton, sur l'énergie des premiers colons, sur l'honneur qu'en recevait la paroisse de Rivardville, achevèrent de monter les esprits et la salle éclata en applaudissements.

La plupart des parents des élèves étaient présents ; plusieurs s'en retournèrent tout honteux de s'être opposés d'abord à l'établissement de cette institution.

Ce fut un véritable jour de triomphe pour Jean Rivard.

Grâce à la subvention du gouvernement, il se trouva que chacun des contribuables n'eut à payer qu'une somme comparativement minime, et le cri de

“à bas les taxes,” jeté d’abord par Gendreau-le-Plaideux, n’eut plus qu’un faible écho qui ne tarda pas à s’éteindre tout-à-fait, après les progrès des années suivantes.

Un fait encore plus remarquable, c’est que bientôt, à son tour, Gendreau-le-Plaideux ne put se faire réélire commissaire d’écoles, et que Jean Rivard devint tout puissant. Après être tombé un instant victime de l’ignorance et des préjugés, il redevint ce qu’il n’aurait jamais dû cesser d’être, l’homme le plus populaire et le plus estimé de sa localité.



CHAPITRE XV

JEAN RIVARD, CANDIDAT POPULAIRE.

A quelque temps de là, Jean Rivard revenant un jour de son champ aperçut au loin sur la route une longue file de voitures.

Un instant après, ces voitures s'arrêtaient devant sa porte. Puis un des deux hommes qui se trouvaient dans la première, se levant, demanda si monsieur Jean Rivard était chez lui ?

“ C'est moi-même, dit Jean Rivard : entrez, messieurs, s'il vous plaît.

A l'instant, tous ces hommes, au nombre de trente à quarante, sautèrent de voiture et suivirent Jean Rivard dans sa maison, au grand ébahissement de Louise, qui ne comprenait pas ce que signifiait pareil rassemblement.

“ J'espère au moins, dit Jean Rivard en souriant et en présentant des sièges, que vous n'avez pas l'intention de me faire prisonnier ?

—Non, certes, répondit le chef de la bande ; nous ne venons pas vous faire de chicane mal à propos ; mais nous allons vous dire en deux mots, pour ne pas perdre de temps, que nous sommes délégués auprès

de vous pour vous prier de vous laisser porter candidat à la représentation du peuple en Parlement. A plusieurs assemblées particulières, convoquées dans le but de faire choix d'un candidat digne de nous représenter dans le grand conseil de la nation, c'est toujours votre nom qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Et en effet, monsieur, soit dit sans vous flatter, vous avez tout ce qu'il faut pour faire un digne représentant du peuple, et en particulier de la classe agricole qui a un si grand besoin de bons représentants dans la législature. Vous avez les mêmes intérêts que nous, vous avez assez d'instruction et de connaissance des affaires pour saisir la portée des propositions qui vous seront soumises ; et ce qui vaut mieux que tout le reste, vous êtes connu pour votre droiture, pour votre intégrité, votre honnêteté, et pour tout dire, en un mot, nous avons pleine et entière confiance dans votre patriotisme.

—“ Messieurs, répondit Jean Rivard, d'une voix un peu émue, votre démarche me flatte assurément beaucoup, et j'étais loin de m'attendre à cet honneur. Cependant je ne dirais pas la vérité si je vous laissais croire que je suis le moins du monde embarrassé sur la réponse que je dois faire. J'ai réfléchi plus d'une fois à la ligne de conduite qu'un homme doit suivre en pareille circonstance, et ma réponse sera brève et claire.

“ Si je ne consultais que mon intérêt et mes affections personnelles, je rejetterais loin de moi toute idée d'abandonner un genre de vie que j'aime et qui me

convient, pour en adopter un autre qui me semble incompatible avec mes goûts et mes sentiments. Mais je sais que les devoirs d'un homme ne se bornent pas à la vie privée ; je sais que pour être bon citoyen, il faut encore s'occuper, dans la mesure de ses forces, du bien-être et du bonheur de ses semblables ; et que personne ne peut refuser de prendre sa part des charges que la société impose à quelques-uns de ses membres dans l'intérêt général.

“ Les charges publiques ne doivent jamais se demander, mais elles ne doivent pas non plus se refuser sans de graves raisons ; il y aurait dans ce refus égoïsme ou indifférence.

“ J'accepte donc la candidature que vous venez me proposer, au nom d'une grande partie des électeurs du comté ; je me chargerai de votre mandat, si vous me le confiez ; mais je ne le sollicite pas. Tout en admettant que l'amour-propre est toujours un peu flatté de ces préférences, je vous dis, sans arrière-pensée, que je serais délivré d'un grand fardeau, si votre choix tombait sur un autre que moi.”

Ces paroles furent prononcées d'un ton de sincérité qui indiquaient bien qu'elles partaient du cœur. On applaudit beaucoup, et les membres de la députation, après avoir reçu de la famille de Jean Rivard les démonstrations de politesse, ordinaires dans les maisons canadiennes, se disposaient à partir, lorsqu'un d'eux s'adressant de nouveau à Jean Rivard :

“ Si toutefois, dit-il, quelqu'un s'avisait de vous susciter un adversaire, comme cela pourrait bien ar-

river, et qu'il fallût soutenir une lutte, je suppose que vous n'hésiteriez pas à mettre une petite somme au jeu ? ”

—Monsieur, dit nettement Jean Rivard, j'accepte une charge, je ne l'achète pas. Je me croirais criminel, grandement criminel si je dépensais un sou pour me faire élire.

—Mais si votre adversaire y mettait de l'argent ?...

—Qu'il en mette ou n'en mette pas, ce n'est pas une question pour moi. S'il y a dans le comté de Bristol une majorité d'électeurs assez vile pour se vendre au plus offrant, soyez sûr que je ne suis pas l'homme qu'il faut pour les représenter en parlement. Si on veut absolument corrompre le peuple canadien, autrefois d'une moralité à toute épreuve, je n'aurai au moins, Dieu merci ! aucun reproche à me faire à cet égard.

—Hourra ! cria un des hommes de la députation qui s'était tenu jusque là à l'écart. Ah ! je vous reconnais là, monsieur Jean Rivard..... Vous êtes toujours l'homme de cœur et d'honneur.....

Jean Rivard s'avança pour voir celui qui l'apostropha ainsi et reconnut son ancien serviteur Lachance, qui, après avoir été s'établir dans un des cantons voisins, y était devenu un des hommes marquants, et avait été nommé membre de la députation.

—Je te reconnais, moi aussi, dit Jean Rivard, avec émotion ; et les deux anciens défricheurs se donnèrent une chaleureuse poignée de mains.

—Hourra ! s'écria-t-on de toutes parts, hourra pour Jean Rivard, le candidat des honnêtes gens !

Les délégués s'en retournèrent pleins d'estime et d'admiration pour l'homme de leur choix, et décidés à mettre tout en œuvre pour le succès de son élection.

Jean Rivard rencontra cependant un adversaire redoutable dans la personne d'un jeune avocat de la ville, plein d'astuce et d'habileté, qui briguaît les suffrages des électeurs, non dans l'intérêt public, mais dans son propre intérêt. Il faisait partie de plusieurs sociétés secrètes, politiques et religieuses, et disposait de divers moyens d'influence auprès des électeurs. L'argent ne lui coûtait guère à donner ; il en distribuait à pleines mains aux conducteurs de voitures, aux aubergistes, etc. ; sous prétexte d'acheter un poulet, un chien, un chat, il donnait un louis, deux louis, trois louis, suivant le besoin. Il avait organisé, pour conduire son élection, un comité composé d'hommes actifs, énergiques, pressants, fourbes, menteurs, pour qui tous les moyens étaient bons. Ils avaient pour mission de pratiquer directement ou indirectement la corruption parmi le peuple. Aux uns ils promettaient de l'argent, aux autres des entreprises lucratives ; à ceux-ci des emplois salariés, à ceux-là des charges purement honorifiques. A les entendre, leur candidat était tout puissant auprès du gouvernement, et pouvait en obtenir tout ce qu'il désirait. Des barils de whisky étaient déposés dans presque toutes les auberges du comté, et chacun était libre d'aller s'y désaltérer, et même s'y enivrer, privi-

lége dont malheureusement un certain nombre ne manquèrent pas de profiter.

Le jeune candidat lui-même mit de côté, pour l'occasion, les règles de la plus simple délicatesse.

Ce que nous avons de mieux à faire, dit-il à un de ses amis, c'est de nous assurer l'appui des prêtres.

—Oui, répartit celui-ci ; mais ce n'est pas chose facile ; cela ne s'achète pas.

—Rien n'est plus facile, répondit-il effrontément. Donnons à l'un un ornement, à l'autre une cloche, à celui-ci une croix d'autel, à celui-là un vase sacré....

Et pour montrer qu'il était sérieux, il se rendit de suite chez monsieur le curé Doucet, auquel il fit cadeau d'un riche ostensor pour l'église de Rivardville.

Monsieur le curé ne pouvait refuser cette offrande ; il remercia cordialement le généreux candidat, en l'informant qu'il ne manquerait pas de faire part de cet acte de bienveillance à ses paroissiens. “ Mais, ajouta-t-il, comme quelques personnes pourraient croire que vous nous faites cette faveur en vue de l'élection qui doit se faire prochainement, je me garderai bien d'en souffler mot avant que la votation soit terminée : c'est le seul moyen d'éviter des soupçons qui pourraient être injurieux à votre honneur.”

L'avocat se mordit les lèvres et fit bonne contenance ; mais on comprend qu'il ne fut satisfait qu'à demi de cette délicate discrétion de la part de monsieur le curé.

Diab!e de discrétion ! murmura-t-il en sortant, j'aurais dû plutôt lui donner une cloche à celui-là ; une

cloche, ça ne se cache pas aussi facilement ; d'ailleurs, le bedeau l'aurait su, et peut-être, lui, aurait-il été moins discret.

Monsieur le curé Doucet tint parole.

Les électeurs de Rivardville savaient bien de quel côté étaient les sympathies de leur pasteur ; mais ce dernier demeura parfaitement neutre dans la lutte, non à cause du riche ostensor dont nous venons de parler, mais parce qu'il ne voulait pas qu'un seul de ses pénitents vît en lui un adversaire politique. Il se contenta de prêcher la modération, de mettre les électeurs en garde contre la corruption, contre les fraudes et la violence, de leur rappeler qu'ils étaient tous des frères et devaient s'aimer les uns les autres, suivant les belles paroles de l'Évangile.

Jean Rivard approuva hautement la conduite de son ami, et pas un mot de blâme ne fût proféré contre lui.

Disons ici que, en dehors des élections, monsieur le curé Doucet s'occupait assez volontiers de politique et n'hésitait pas à faire connaître son opinion sur toutes les questions de quelque importance qu'il avait suffisamment étudiée, son ambition étant d'éclairer ses paroissiens chaque fois qu'il pouvait le faire sans exciter leurs passions.

Jean Rivard se contenta d'abord d'aller faire visite aux électeurs des principales localités du comté, et de leur exposer, avec autant de clarté que possible, ses opinions sur les questions du jour. Il se proclama

indépendant, ne voulant pas s'engager d'avance à voter pour ou contre le gouvernement, sous prétexte qu'il n'était pas assez au fait des raisons qui pouvaient être données de part et d'autre. Tout ce qu'il pouvait promettre, c'était de voter suivant sa conscience.

Notre héros avait donc un grand désavantage sur son adversaire qui, lui, se faisait fort de renverser le gouvernement dès son entrée en chambre, de lui substituer un autre gouvernement plus fort et plus effectif, d'extirper les abus les plus enracinés, d'opérer les réformes les plus importantes, de changer, en un mot, toute la face du pays.

Je ne sais trop ce qui serait advenu de l'élection de Jean Rivard, si, environ une semaine avant les jours de votation, un nouveau personnage n'eût paru sur la scène : c'était Gustave Charmenil. Du moment qu'il avait appris la candidature de Jean Rivard, il avait tout laissé pour venir à son aide. Il se mit à la poursuite de l'adversaire de Jean Rivard, le traqua de canton en canton, de village en village, répondant à chacun de ses discours, relevant chacun de ses mensonges, dévoilant ses ruses, exposant au grand jour ses tentatives de corruption, se moquant de ses forfanteries, et l'écrasant sous le poids du ridicule. Il faut dire aussi qu'en mettant en parallèle les deux antagonistes, Gustave Charmenil avait beau jeu. Il triompha partout, et vit s'ouvrir avec joie le premier jour de la votation.

Mais un autre désavantage l'attendait là. Jean

Rivard n'avait, pour le représenter aux différents *polls*, que d'honnêtes gens comme lui, qui auraient cru se déshonorer en manquant aux règles de la délicatesse et du savoir-vivre à l'égard des électeurs, tandis que son adversaire avait pour l'aider un essaim d'avocats, de clercs avocats et d'autres gens habitués aux cabalés électorales, rompus à toutes les ruses du métier, qui, suivant le besoin ou les circonstances, intimidaient les électeurs, exigeaient d'eux d'inutiles serments de qualification, ou retardaient autrement la votation favorable à Jean Rivard.

Malgré cela, les différents rapports du premier jour donnèrent une majorité à Jean Rivard. Ce fut un coup de foudre pour les partisans du jeune avocat, qui ne s'attendaient à rien moins qu'à remporter l'élection d'emblée. Les nombreux agents du malheureux candidat en furent stupéfaits. Le découragement commençait à s'emparer de leur esprit, et quelques-uns même parlaient de résignation, lorsque l'un d'eux, plus hardi ou plus tenace que les autres, proposa de s'emparer le lendemain du *poll* de Rivardville, où les électeurs votaient en masse pour Jean Rivard, et de les empêcher bon gré mal gré d'approcher de l'estrade. C'était le seul expédient dont on pût faire l'essai, et la proposition fut agréée.

On put donc voir, le lendemain, dès neuf heures du matin, une bande de fiers-à-bras, à mine rébarbative, la plupart étrangers au comté, se tenir d'un air menaçant aux environs du *poll* de Rivardville et en fermer complètement les avenues. Plusieurs élec-

teurs paisibles, venus pour donner leurs votes, craignirent des actes de violence, et rebroussèrent chemin. Peu à peu, cependant, le nombre des électeurs s'accrut, et un rassemblement considérable se forma devant l'estrade. Tout-à-coup, un mouvement se fit dans la foule. On entendit des cris, des menaces. Un électeur, suivi de plusieurs autres, voulut s'approcher du *poll* ; les fiers-à-bras le repoussèrent ; il insista, en menaçant : on le repoussa de nouveau, en se moquant de lui. Il se fâcha alors, et d'un coup de poing, vigoureusement appliqué, étendit par terre l'un des fiers-à-bras qui s'opposaient à son passage. Ce fut le signal d'une mêlée générale. Deux ou trois cents hommes en vinrent aux prises et se déchiraient à belles dents. Les candidats eurent beau intervenir, leurs remontrances se perdirent dans le bruit de la mêlée. Cette lutte ne dura pas moins de dix minutes, et il devenait difficile de dire comment elle se terminerait, lorsqu'on aperçut le chef des fiers-à-bras étrangers tomber tout-à-coup, renversé par un des partisans de Jean Rivard. L'individu qui l'avait ainsi repoussé continua à frapper de droite et de gauche ; chaque coup de poing qu'il assénait retentissait comme un coup de massue ; en moins de rien, une vingtaine d'hommes étaient étendus par terre, et le reste des fiers-à-bras crut plus prudent de déguerpir. Les électeurs de Rivardville étaient victorieux et restaient maîtres de la place ; mais l'homme au bras de fer, qui avait presque à lui seul terrassé l'ennemi, avait le visage tout ensanglanté, et Jean

Rivard lui-même ne l'eût pas reconnu s'il ne l'eût entendu s'écrier en approchant du *poll* :

Tonnerre d'un nom ! On va voir, à cette heure, si quelqu'un m'empêchera de voter. Je vote pour monsieur Jean Rivard ! et vive l'Empereur ! cria-t-il de toute sa force, et en essuyant le sang qui coulait sur ses joues.

Hourra pour Pierre Gagnon ! cria-t-on de toutes parts.

Il y eut un cri de triomphe assourdissant ; après quoi les autres électeurs présents, imitant l'exemple de Pierre Gagnon, allèrent tour-à-tour faire enregistrer leurs votes.

Qu'as-tu donc, mon ami, dit Jean Rivard à son ami, en lui serrant la main ; tu as l'air de t'être fâché tout rouge ?.....

—Oui, mon Empereur, c'est vrai. Je me suis fâché : c'est un oubli ; mais j'ai pas pu retenir mon bras. Tonnerre d'un nom ! Quand on a le droit de voter, c'est pour s'en servir. Je sais bien que je vas me faire disputer par Françoise, pour m'être battu. Mais quand je lui dirai que c'était pour le bourgeois, elle va me dire : c'est bon, Pierre, c'est comme ça qu'il faut faire.

L'adversaire de Jean Rivard eut l'honneur d'obtenir un vote dans toute la paroisse de Rivardville : ce fut celui de Gendreau-le-Plaideux, qui cette fois ne put entraîner personne avec lui.

Ainsi cet homme qui s'était vanté qu'avec un peu d'argent et une éponge trempée dans le rum on pou-

vait se faire suivre partout par les libres et indépendants électeurs canadiens, obtenait la récompense qu'il méritait. Un certain nombre d'électeurs qui avaient reçu de l'argent pour voter en sa faveur vinrent le remettre le dernier jour et faire inscrire leurs votes pour Jean Rivard. Un plus grand nombre encore ne voulurent pas goûter du breuvage empoisonné qu'on distribuait avec tant de libéralité ; et en dépit des actes de fraude, de corruption et de violence commis dans presque toutes les localités par ses adversaires, Jean Rivard était, à la clôture du *poll*, en grande majorité, et il fut, huit jours après, solennellement et publiquement proclamé membre de l'assemblée législative du Canada, pour le comté de Bristol.



CHAPITRE XVI

LE TRIOMPHE.

La proclamation eut lieu à Lacasseville, chef-lieu du comté, en présence d'une foule immense.

La déclaration de l'officier-rapporteur fut saluée par des hurras frénétiques, partant de tous les points de l'assemblée. L'enthousiasme était à son comble. C'est à peine si Jean Rivard put adresser quelques mots aux électeurs; on l'enleva de l'estrade, et en un instant il fut transporté sur les épaules du peuple jusqu'à sa voiture qui l'attendait à la porte du magasin de M. Lacasse.

Plusieurs centaines de personnes se réunirent dans le but d'accompagner à Rivardville le candidat vainqueur. Au moment où les voitures se préparaient à partir, M. Lacasse s'avança sur la galerie du second étage de sa maison, et s'adressant à la foule :

“ Mes amis, dit-il, j'ai une petite histoire à vous conter. Il y a dix ans, un jeune homme, tout frais sorti du collège, vint un jour frapper à ma porte. Il venait de l'autre côté du fleuve. Son désir était de s'enfoncer dans la forêt pour s'y créer un établissement. Il n'avait pas l'air très-fort, mais je vis à ses

premières paroles qu'un cœur vaillant battait dans sa poitrine. (Applaudissements.) Je le vis partir à pied, suivi d'un homme à son service, tous deux portant sur leurs épaules des sacs de provisions et les ustensiles du défricheur. En le voyant partir, je ne pus m'empêcher de m'écrier : il y a du cœur et du nerf chez ce jeune homme ; il réussira, ou je me tromperai fort. (Applaudissements.) Eh bien ! mes amis, ce jeune homme, vous le reconnaissez sans doute ? (Oui, oui, hurra pour Jean Rivard !) Au milieu de cette forêt touffue, qu'il traversa à pied, s'élève aujourd'hui la belle et riche paroisse de Rivardville. Electeurs du comté de Bristol, vous dont le travail et l'industrie ont fait de ce comté ce qu'il est aujourd'hui, dites, y a-t-il quelqu'un plus digne de vous représenter en parlement ? ”

Des cris de non, non, et des hurras répétés suivirent ces paroles de M. Lacasse.

Jean Rivard s'avança alors, et le silence s'étant rétabli :

“ Mes amis, dit-il, M. Lacasse, en vous contant sa petite histoire, a oublié une chose importante. Il aurait dû vous dire que, si le jeune homme en question a réussi dans les commencements si difficiles de la carrière du défricheur, c'est à lui, M. Lacasse, qu'il en est redevable ; si dans la plupart de ses entreprises le succès a couronné ses efforts, c'est à ses conseils et à son aide qu'il en est redevable ; si enfin il est aujourd'hui membre du parlement, c'est encore à sa protection puissante qu'il est redevable de cet hon-

neur. (Hourra pour M. Lacasse !) Rendons à César ce qui appartient à César. Qu'on me permette aussi de saisir cette occasion pour remercier publiquement tous ceux qui m'ont prêté leur appui dans la lutte que nous venons de soutenir, et en particulier mon ami Gustave Charmenil, qui a fait le voyage de Montréal ici dans le seul but de nous prêter main-forte. (Hourra pour M. Charmenil !) Il y a aussi, messieurs, un autre ancien camarade, un compagnon de travail, qui, dans cette dernière lutte, s'est montré, comme toujours, ardent, dévoué, prêt à me soutenir, aux dépens même de sa vie.....”

Tous les yeux se portèrent sur Pierre Gagnon, et des tonnerres d'applaudissements obligèrent Jean Rivard à mettre fin à son discours.

Pierre Gagnon se donnait beaucoup de tourment pour tenir son cheval en respect, quoique le noble animal fût de fait moins agité que son maître. Mais le but du brave défricheur, en tournant le dos à la foule, était de ne pas laisser apercevoir une larme qu'il avait au bord de la paupière, et qui s'obstinait à y rester.

Enfin, le cortège se mit en route.

La voiture de Jean Rivard était traînée par *Lion*, plus beau, plus magnifique ce jour-là que jamais. On eût dit que l'intelligent animal comprenait la gloire de son maître ; il montrait dans son port, dans ses allures, une fierté, une majesté qui excitait l'admiration générale.

Jean Rivard fit asseoir avec lui M. Lacasse et

Gustave Charmenil. Le siège du cocher était occupé par Pierre Gagnon, heureux et fier de mener le plus beau cheval du comté, mais mille fois plus heureux encore de conduire la voiture de son empereur triomphant.

C'était un singulier spectacle que la vue de Pierre Gagnon ce jour-là. Cet homme, si gai, était devenu triste à force d'émotions. On ne l'entendit pas pousser un seul hurra ; c'est à peine s'il pouvait parler.

Le cortège se composait d'environ trois cents voitures, en tête desquelles flottait le drapeau britannique.

Les chevaux étaient ornés de pompons, de fleurs ou de rubans de diverses sortes ; tout ce qu'il y avait dans le comté de belles voitures, de chevaux superbes, de harnais reluisants, faisaient partie du cortège. Les électeurs, vêtus de leurs habits du dimanche, portaient des feuilles d'érable à leurs boutonnières. Leurs figures épanouies, leurs cris d'allégresse disaient encore plus que tout le reste, le bonheur dont ils étaient enivrés.

Le cortège s'avança lentement, solennellement, au son argentin des mille clochettes suspendues au poitrail des chevaux. On accomplit ainsi tout le trajet qui sépare Lacasseville de Rivardville. Cette route de trois lieues semblait être décorée exprès pour l'occasion. La plupart des maisons présentaient à l'extérieur un air de fête et de joyuseté difficile à décrire. Pas une femme, pas un enfant n'eût voulu se trouver absent au moment où la procession

devait passer devant la porte ; tous se tenaient debout sur le perron ou la galerie, les femmes agitant leurs mouchoirs, les hommes poussant des hourras de toute la force de leurs poumons.

Lorsque les voitures défilaient devant la maison de quelqu'un des chauds partisans de Jean Rivard, les électeurs se levant instantanément, poussaient tous ensemble le cri de " Hourra pour Jean Rivard ! " En passant devant chez le père Landry, qui pour cause de santé n'avait pu se rendre à Lacasseville, le cortège s'arrêta tout court, et Jean Rivard, se retournant, prononça quelques mots qui se transmirent de bouche en bouche. Deux grosses larmes coulèrent sur les joues du père Landry. Tout le trajet ne fut qu'une ovation continuelle. Ajoutons à cela que le temps était magnifique, qu'un soleil brillant illuminait l'atmosphère, et que toute la nature semblait participer à la joie générale.

Qu'on imagine tout ce qui dut passer par la tête de Jean Rivard en parcourant ainsi ces trois lieues de chemin, qu'il avait parcourues dix ans auparavant, son sac de provisions sur le dos, pauvre, inconnu, n'ayant pour tout soutien que son courage, son amour du travail et sa foi dans l'avenir !

Il se plaisait à rappeler à Pierre Gagnon diverses petites anecdotes relatives à leur premier trajet à travers cette forêt, les endroits où ils s'étaient reposés, les perdrix qu'ils avaient tuées... mais à tout cela Pierre Gagnon ne répondait que par monosyllabe.

On arriva enfin à Rivardville, où les cris joyeux

redoublèrent. Là, toutes les rues, nettoyées pour la circonstance, étaient pavoisées de drapeaux ou de branches d'érable. Quand le cortège passa devant la maison d'école, les enfants, qui avaient congé ce jour-là, en l'honneur de la circonstance, vinrent en corps, leur professeur en tête, présenter une adresse de félicitation à Jean Rivard, fondateur du lycée de Rivardville. L'heureux candidat fut plus touché de cette marque de reconnaissance que de tous les incidents les plus flatteurs de son triomphe. Il y répondit avec une émotion que trahissait chacune de ses paroles.

En passant devant le presbytère, quelques-uns des électeurs voulurent pousser le cri de triomphe, mais Jean Rivard leur fit signe de se taire, et tous se contentèrent d'ôter leurs chapeaux et de saluer en silence M. le curé Doucet, qui se promenait nue-tête sur son perron. Le bon curé croyait fumer en se promenant, mais il s'aperçut, quand le cortège fut passé, que sa pipe était froide depuis longtemps.

Enfin, trois hourras encore plus assourdissants que tous les autres annoncèrent l'arrivée des voitures à la maison même de Jean Rivard.

Deux grands drapeaux flottaient aux fenêtres : l'un était le drapeau britannique, et l'autre le drapeau national. Sur ce dernier étaient inscrits, en grosses lettres, d'un côté : RELIGION, PATRIE, LIBERTÉ, de l'autre côté : EDUCATION, AGRICULTURE, INDUSTRIE.

Ces seuls mots expliquaient toute la politique de Jean Rivard.

Madame Rivard, un peu intimidée à la vue de tant de monde, reçut les électeurs avec son aménité ordinaire, tout en rougissant un peu, habitude dont elle n'avait jamais pu se défaire entièrement. Elle avait son plus jeune enfant dans les bras, et ses trois autres autour d'elle. C'étaient, comme autrefois pour la dame romaine, ses bijoux les plus précieux. Tous ces hommes s'inclinèrent respectueusement devant madame Rivard, et la complimentèrent, en termes simples mais très-convenables, sur la victoire remportée par son mari.

Des tables improvisées avaient été dressées sous les arbres aux alentours de la maison. Le repas n'eut rien de somptueux ; il n'y avait en fait de comestibles que du pain et du beurre, des gâteaux préparés le jour même par madame Rivard, force tartres aux confitures ; et en fait de rafraîchissements, que du lait, du thé, du café et de la petite bière d'épinette. Cette simplicité frugale ne nuisit en rien à la gaîté du festin. Quand les convives se furent quelque peu restaurés, Jean Rivard leur adressant la parole :

“ Mes amis, dit-il, vous voudrez bien excuser l'extrême frugalité de ce repas. J'étais loin de m'attendre à une démonstration de ce genre ; et je vous avoue que ma femme, en nous voyant arriver tout-à-l'heure, aurait bien désiré pouvoir renouveler le miracle des cinq pains et des deux poissons. (On rit.) J'espère que vous me pardonneriez aussi de vous avoir fait jeûner quelque peu pendant le temps de l'élection :

j'aurais cru vous insulter en agissant autrement. Mais, en revanche, je vous annonce que je viens de faire remettre à monsieur le curé Doucet une somme de cinquante louis pour être distribuée aux pauvres du comté. Il faut que tout le monde, même ceux qui n'ont pas le droit de voter, prennent part à la joie de notre triomphe."

Des applaudissements universels et des murmures d'approbation accompagnèrent cette déclaration du candidat victorieux.*

Plusieurs des convives demandèrent ensuite à Gustave Charpenil de leur faire un petit discours.

"Je ne demanderais pas mieux, dit-il en se levant, si j'étais sûr de pouvoir m'arrêter. Mais vous savez qu'un avocat qui commence à parler, ne sait jamais quand il finira. (On rit.) J'aurais tant de choses à dire ! D'ailleurs, ce n'est plus le temps de parler, c'est le temps de se réjouir. Pour moi, je suis certain d'une chose : s'il m'arrive par hasard d'être un jour proclamé membre du parlement, je se-

* Ceci nous rappelle un trait bien digne d'admiration que nous avons noté en parcourant les premiers volumes de la *Gazette de Québec*. Lors des premières élections générales qui eurent lieu en Canada (1792), monsieur J. A. Panet, élu représentant pour la Haute-Ville de Québec, fit, aussitôt après son élection, "distribuer cent louis d'or aux pauvres sans distinction." Aux élections générales suivantes (1796), il annonça, après avoir été proclamé élu, qu'il s'était toujours "opposé à ce qu'il fût donné du rum ou des cocardes" aux électeurs, mais qu'en revanche il s'engageait à donner cent piastres aux deux filles résidentes en la Haute-Ville de Québec, qui se mariaient les premières.

C'est le même monsieur Panet qui a été orateur de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, depuis 1792 jusqu'à 1816, et cela sans toucher un sou de la caisse publique. Deux de ses enfants vivent encore : ce sont l'honorable Louis Panet, conseiller législatif, et monsieur Charles Panet, avocat, ancien représentant du comté de Québec.

rai loin d'être aussi franchement joyeux que je le suis en ce moment. Dans la victoire que nous venons de remporter, je vois la glorification du travail, la récompense dû au mérite réel, le triomphe de l'honneur, de la probité, du véritable patriotisme, sur l'égoïsme, le mensonge et la corruption. (Applaudissements.) Honneur aux défricheurs ! Honneur ! mille fois honneur aux vaillants pionniers de la forêt ! (Applaudissements.) Ils sont la gloire et la richesse du pays. Qu'ils continuent à porter inscrits sur leur drapeau les mots sacrés : RELIGION, PATRIE, LIBERTÉ, et le Canada pourra se glorifier d'avoir dans son sein une race forte et généreuse, des enfants pleins de vigueur et d'intelligence, qui transmettront intacts, aux générations à venir, la langue et les institutions qu'ils ont reçues de leurs pères. (Applaudissements prolongés)."

Aux discours succédèrent les chansons, et en particulier les chansons nationales.

Quand ce fut au tour de Gustave Charmenil, il demanda la permission de chanter la Marseillaise, en y faisant quelques légères modifications ; puis il entonna d'une voix forte et chaleureuse :

Allons enfants de la patrie,
 Le jour de gloire est arrivé ;
 Salut, ô bannière chérie,
 Par toi, nous avons triomphé. (bis)
 Entendez-vous dans nos campagnes
 La voix du progrès retentir ?

Un nouvel âge va s'ouvrir,
 Bienheureux vos fils, vos compagnes.
 Courage, Canadiens, le sol attend nos bras,
 A l'œuvre ! (bis) et des trésors vont naître sous nos pas.

Quoi des cohortes étrangères
 Feraient la loi dans nos foyers !
 Nous fuirions le sol de nos pères,
 Nous les fils de nobles guerriers ! (bis)
 Canadiens, pour nous quel outrage !
 Quels transports il doit exciter !
 C'est nous qu'on ose méditer
 De rendre à l'antique esclavage !
 Courage, Canadiens, le sol attend nos bras,
 A l'œuvre ! (bis) et des trésors vont naître sous nos pas.

Entrons dans la noble carrière
 De nos aînés qui ne sont plus :
 Nous y trouverons la poussière
 Et la trace de leurs vertus. (bis)
 Pauvres, n'ayant pour tout partage
 Que notre espoir dans l'avenir,
 Ah ! puisqu'il faut vaincre ou périr !
 Canadiens, ayons bon courage !
 Courage, Canadiens, le sol attend nos bras,
 A l'œuvre ! (bis) et des trésors vont naître sous nos pas.

Amour sacré de la patrie,
 Ah ! règne à jamais dans nos cœurs ;
 Liberté, liberté chérie,
 Nous sommes tous tes défenseurs. (bis)
 S'il faut loin de notre chaumière,
 Chercher un toit, des champs amis,

Ne désertons pas le pays,
Ne désertons pas la bannière.
Courage, Canadiens, le sol attend nos bras,
A l'œuvre! (bis) et des trésors vont naître sous nos pas.

C'est en répétant avec enthousiasme ce refrain patriotique que les joyeux convives se séparèrent pour retourner dans leurs foyers.

Ils étaient déjà loin qu'on entendait encore :
HOURRA POUR JEAN RIVARD !

